

IL POINTE DU DOIGT DES MANŒUVRES DE «MOUVEMENT SUSPECT SANS AUCUN LIEN AVEC LE HIRAK »

Ammar Belhimer : «L'Etat sera intransigeant»

P. 3

CRÉSUS
QUOTIDIEN

Une stèle à son effigie a été inaugurée au siège du parti
**Ali Mécili toujours vivant
au FFS**

P. 3

www.cresus.dz

In medio stat virtus

ELLE SIMULE DES TIRS PRÉVENTIFS CONTRE UN ENNEMI POTENTIEL AU SAHARA

L'ANP étale sa maîtrise



Cet exercice aérien de grande envergure baptisé «frappe préventive dans la profondeur du territoire de l'ennemi» a nécessité l'utilisation d'avions de combats, d'hélicoptères et de troupes de commandos aéroportés. Lire page 4

Ligue des champions
d'Afrique

**Le MCA imite le CRB et passe
aux quarts de finale**

P. 16



Rénovation des ports
**5 milliards de dinars
alloués**

P. 6

DURANT LE MOIS
DE RAMADHAN

Déstockage de plus de 10 000 t de pomme de terre

PAGE 16



CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Dimanche 11 avril 2021 ■ 7^{ème} année n°612 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

LE PCF CONDAMNE L'OUVERTURE D'UNE ANTENNE LREM À DAKHLA

«Macron s'engage dans la voie d'une ouverture d'un consulat»

Réagissant suite à l'annonce du parti (présidentiel), La République en Marche (LREM) de l'ouverture d'une de ses antennes à Dakhla dans les territoires occupés du Sahara occidental, le Parti communiste français a dénoncé, vendredi dernier, ce qu'il qualifie de «forfaiture», de «coup de force contre le droit international».



« Cette forfaiture dont la porte-parole des députés macronistes Marie-Christine Verdier-Jouclas se fait l'écho est indigne », estime le PCF qui rappelle que la décision coïncide avec l'ouverture, dans quelques jours, d'une session de l'ONU dans laquelle le Conseil de sécurité discutera de la situation du Sahara occidental. « E. Macron à l'image de D. Trump, tente un coup de force contre le droit international », écrit le PCF qui regrette la persistance par la France à manœuvrer pour le maintien

du statu quo. « Ce n'est pas la première fois, rappelle le PCF, que Paris, fidèle à son soutien aveugle à Rabat, manœuvre, jouant un rôle déterminant dans le blocage actuel de la situation ». Le vieux parti communiste français en tire une conclusion : « E. Macron s'engage dans la voie d'une ouverture d'un consulat », une manière « d'entériner cette occupation coloniale en violation du droit international ». Que ce soient les résolutions de l'ONU, de la Cour internationale de La Haye, de

l'Union africaine ou de la Cour de Justice de l'Union européenne, toutes ces institutions convergent, selon le PCF, pour « rappeler qu'il n'y a pas de liens de souveraineté territoriale entre le Maroc et le Sahara occidental. Ce dernier a un statut séparé et distinct du Maroc et il est, de ce fait, titulaire du droit à l'autodétermination ». Le PCF exhorte E. Macron qui « donne des leçons à la terre entière » de respecter, plutôt la légalité internationale en « favorisant l'organisation d'un référendum

d'autodétermination et en agissant au sein de l'ONU pour que la République arabe sahraouie démocratique (Rasd) obtienne un siège de membre permanent ». Se disant indéfectiblement aux côtés de la cause sahraouie, le Parti communiste français a condamné la « provocation » de La République en Marche qui « avilit les engagements internationaux de la France » et « contribue à la destruction du droit international ».

M. Az

JEAN-PAUL LECOQ, DÉPUTÉ PCF :

« Netanyahu, Trump et Macron, même combat ! »

« Dix jours avant les discussions au Conseil de sécurité des Nations unies pour le renouvellement de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, la Minurso, nous apprenons que le parti d'Emmanuel Macron a décidé pour célébrer les cinq ans de la naissance du mouvement d'ouvrir une antenne de (En Marche) à Dakhla (prétendant) qu'il se situe dans les provinces du sud du Maroc. Or, Dakhla est une ville du Sahara occidental qui est occupée par le Maroc depuis plus de 40 ans comme l'indique le droit international et plus d'une quarantaine de résolutions des Nations unies. Ce choix, à rebours du droit international du parti présidentiel, va dans le sens du choix de Donald Trump, bien qu'il soit encore pire, puisqu'il est fait de manière rampante et sournoise. Drôle de manière de célébrer un anniversaire en souillant les résolutions des Nations unies. Il n'y a pas assez de mots durs

pour qualifier ces violations du droit international, alors même que des prisonniers politiques sahraouis sont torturés depuis une décennie pour leur combat pour la liberté, et que le Comité contre la torture des Nations unies a condamné à deux reprises le Maroc pour avoir torturé à de multiples reprises des prisonniers sahraouis. Au lieu de s'essuyer les pieds sur le droit international et de jeter de l'huile sur le feu en alimentant les tensions au Maghreb, le parti présidentiel et Emmanuel Macron, son chef, feraient mieux de se pencher sur la souffrance du peuple sahraoui et sur les questions de la Paix. Honte à ceux qui méprisent le droit des peuples à l'autodétermination, Honte à ceux qui bradent le droit international pour des intérêts électoralistes à la veille d'élections locales et nationales, Honte à ceux qui utilisent les conflits internationaux pour faire augmenter leur popularité en berne: Netanyahu, Trump et Macron, même combat ! »

POLISARIO :

« LREM viole le droit du peuple sahraoui »

La création par le parti français de la République en marche (LREM) d'un comité à Dakhla dans les territoires sahraouis occupés, constitue une violation flagrante du statut international du Sahara occidental, qui fait l'objet d'un processus de décolonisation, a dénoncé hier la représentation du Front Polisario pour la France dans un communiqué. Le Front Polisario a recadré le parti présidentiel français, lui rappelant que Dakhla ou « Villa Cisneros », fait partie du territoire non autonome du Sahara occidental illégalement occupé par le Maroc, où sévit la guerre, et non dans les « provinces du sud du Maroc » comme a prétendu le parti dans son communiqué. « Il s'agit d'une violation flagrante du statut international du Sahara occidental, qui relève de la responsabilité de l'ONU, et qui est l'objet d'un processus de décolonisation, impliquant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, entravé jusqu'à aujourd'hui par la monarchie marocaine », a déploré le Front Polisario. « Faut-il rappeler au parti LREM, que pour l'ONU, le Sahara occidental ne relève ni de la souveraineté ni de l'administration du Royaume du Maroc qui y exerce une occupation et

une oppression brutales contre l'ayant droit légitime, le peuple sahraoui », s'est-il indigné, rappelant à ce titre, la décision de la Cour européenne de Justice (CJUE) du 21 décembre 2016 qui, « affirme clairement que le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires séparés et distincts ». Pour la représentation sahraouie « le parti LREM et son comité se rendent coupables d'une grave violation du droit du peuple sahraoui à disposer de lui-même, donc d'une violation caractérisée du droit international ». Il « assume, du fait de cet acte, une lourde responsabilité en encourageant l'occupation du Sahara occidental et la répression violente contre son peuple », a-t-il affirmé. « Il est à craindre hélas, quand on lit les propos du ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, M. Jean-Yves Le Drian, à la faveur de son entretien ce 8 avril, avec son homologue marocain, que la France va continuer sa politique qui contredit l'avènement d'une solution juste et durable du conflit du Sahara occidental, pour le dommage de la paix et de la sécurité dans tout le Maghreb », conclut le communiqué.

APS

CAUSE SAHRAOUIE

La position de l'Algérie « est claire »

Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, a réitéré le soutien de l'Algérie à la cause sahraouie, envers laquelle sa position demeure « claire ». « L'Algérie n'a eu de cesse de réaffirmer son soutien à tout accord convenu entre les parties au conflit dans le Sahara occidental en vue de mettre un terme à la guerre dans la dernière colonie en Afrique », a-t-il précisé dans un entretien accordé au site électronique « HuffPost Arabi ». A une question sur les demandes incessantes du Maroc pour la réouverture des frontières entre les deux pays,

M. Belhimer a tenu à rappeler que l'Algérie n'était pas responsable de cette situation. « La demande de la réouverture des frontières par les responsables marocains ne suffit pas, car ces derniers doivent avoir de bonnes intentions et prendre les mesures nécessaires pour cesser les atteintes et les crimes à l'encontre de l'Algérie aux frontières, notamment le trafic des armes et de la drogue ». A propos des agriculteurs marocains exploitant des terres algériennes dans la wilaya de Bechar, auxquels l'Algérie a demandé d'évacuer les lieux, M. Belhimer a mis en avant que l'Algérie « possède un droit souverain absolu pour dis-

poser de ses terres, dont la récupération des régions exploitées illégalement par des étrangers ». Quoique les frontières communes entre les deux pays soient transformées en « des issues préférées pour la contrebande », « des mesures ont été prises à cet effet pour mettre fin à ces pratiques dangereuses visant la sécurité et la stabilité de l'Algérie », a soutenu le ministre, rappelant que « ces citoyens marocains, bien qu'ils exploitent des terres algériennes depuis des années sans la moindre contrepartie, ils payent, en revanche, les impôts pour leur pays ».

R. N.

CRÉSUS

Quotidien national, édité par la SARL CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

UNE STÈLE À SON EFFIGIE A ÉTÉ INAUGURÉE AU SIÈGE DU PARTI Ali Mécili toujours vivant au FFS

Une stèle à l'effigie d'Ali André Mécili, avocat et un des fondateurs du FFS, assassiné le 7 avril 1987, à l'entrée de son immeuble à Paris, a été inaugurée hier au siège national du parti à Alger.

A l'initiative de la section FFS de la commune d'Aït R'zine, dans la wilaya de Béjaïa, le buste en bronze de cette figure qui a marqué l'histoire du plus vieux parti de l'opposition en Algérie aux côtés de feu Hocine Aït Ahmed, occupe désormais une partie de la cour de la villa située sur le boulevard Souidani Boudjemaâ. Il rappellera à jamais, aux militantes et aux militants du FFS, ce qu'est le militantisme, puisque depuis quelques années déjà, la date de son assassinat est fêtée comme journée nationale du militant. La cérémonie d'inauguration a été marquée par un message d'Annie, la veuve d'Ali André Mécili, lu par le premier secrétaire national du FFS, Youcef Aouchiche. Tout en remerciant la section d'Aït R'zine pour l'initiation à laquelle elle se dit «très sensible», Annie Mécili affirme d'emblée ne pas oublier que «grâce à la pression exercée par le FFS et à la mobilisation des habitants de la commune, la candidature de l'assassin d'Ali aux élections municipales (2017, NDLR) a été rejetée par l'administration et que le FFS a remporté ces élections». «Le soutien du FFS tout au long de ces trente-quatre années nous a été précieux et d'un grand réconfort. Grâce au combat que



nous avons mené tous ensemble, en France et en Algérie, pour qu'éclate la vérité et que justice lui soit rendue, Ali est toujours vivant et ses idéaux aussi », a-t-elle ajouté, soutenant que la stèle qui venait d'être inaugurée «le rendra encore plus présent à vos côtés». Pour la veuve d'Ali Mécili, «c'est un immense privilège» de militer au sein d'un parti qui a compté en son sein deux hommes d'exception tels que Hocine Aït-Ahmed et Ali Mécili. «Deux hommes rares qui montrent le chemin à suivre », a-t-elle souligné, appelant les militants à «ne pas gaspiller leur héritage» et à «écouter encore et toujours leurs paroles». De son côté, le membre de l'Instance présidentielle du FFS, Hakim Belahcel, a rappelé «le lâche» que fut

l'assassinat de feu André Ali Mécili. «34 ans nous distancent d'un crime ignoble qui nous a ravivé un homme patriotique d'une grande posture, un combattant infatigable au service de la liberté et un rassembleur hors-pair des forces du changement », a déclaré Belahcel, ajoutant que le FFS a perdu suite à sa tragique disparition, «le fidèle compagnon» de son président, feu Hocine Aït Ahmed et «un repère politique et pédagogique irremplaçable». «L'Algérie quant à elle, a estimé encore l'orateur, a été délestée d'un monument humain, voué et capable de faire adhérer le peuple algérien à un combat pacifique pour imposer un changement radical du système». Le membre de l'IP du FFS ne mâchera pas ses mots quant à la

quête de vérité qui reste en cours dans cette affaire. Ces 34 longues années, a-t-il dit, «n'ont pas réussi à enterrer à jamais, un crime crapuleux, hélas toujours impuni, qui porte la signature maculée de sang, d'une raison d'État entre Alger et Paris». Après un véritable marathon judiciaire, faut-il le rappeler, l'enquête dans l'affaire Mécili a abouti en août 2008 à l'arrestation d'un certain Mohamed Hassane Ziani, à l'époque responsable du protocole au ministère algérien des Affaires étrangères, et suspecté d'être le commanditaire du crime. Le diplomate a obtenu «un non-lieu» en 2010 et toute l'instruction dans son ensemble a abouti au même résultat en 2015.

Aïssa. M

UN RND PRÊT POUR LES LÉGISLATIVES ET LE GOUVERNEMENT Les mutants de la Nouvelle Algérie

Le Rassemblement national démocratique, RND, parti de l'ex-Alliance présidentielle sous l'ère Bouteflika, entend garder un rôle prépondérant dans la Nouvelle Algérie selon les déclarations de son secrétaire général actuel, Tayeb Zitouni, qui s'est exprimé hier à l'occasion des travaux de la Commission nationale de préparation des élections législatives. Offre de service décalée par rapport à l'émergence d'une classe politique d'un autre genre ou renaissance d'un appareil prêt à s'absoudre de ses péchés passés ? Dans l'esprit de la majorité des Algériens, le RND comme le FLN post-indépendance sont disqualifiés de la Nouvelle Algérie.

ADAPTATION

Trop impliqués dans la gestion catastrophique des années Bouteflika qui a conduit au soulèvement populaire du Hirak pour un changement radical avec l'ancien système. Une rupture que le Président Abdelmadjid Tebboune revendique en encourageant un renouvellement de la classe politique qui passe par la promotion des jeunes et la fin déclarée des quotas électoraux. Pas assez pour intimider les appareils rôdés, longtemps soutenus par l'administration tel le RND, dirigé à l'époque par le tout-puissant ex-chef du gouvernement à plusieurs reprises, Ahmed Ouyahia. Ainsi, selon le nouveau SG, Tayeb Zitouni, le RND s'engage dans la bataille des législatives en endossant le maillot du changement. Et de s'adapter au credo de la Nouvelle Algérie en affirmant que «le Parlement

qui émanera des prochaines législatives devra jouer un véritable rôle dans la reddition des comptes, le contrôle et la législation.»

OFFRE DE SERVICE

En guise de bonne foi, le chef du RND appelle à la mobilisation «pour un saut qualitatif» en reprenant au compte de sa formation politique le projet du Président de la République «d'intégrer les compétences et les élites» en prétendant que le RND «est capable de relever le défi et de faire aboutir la prochaine électorale grâce à la mobilisation de ses militants.» Une offre de service claire et nette à l'endroit du pouvoir qu'il veut assurer de son concours contre l'abstention. Promettant aussi de nouvelles mœurs politiques de transparence et de probité au sujet de l'élaboration des listes des candidats : «La Commission de préparation des élections s'attellera à trancher au sujet des dossiers à travers leur adoption avant de les soumettre à l'Anie, Autorité nationale indépendante des élections (...) A ce jour, 1 281 dossiers ont été déposés au niveau du parti, dont 69,3% de jeunes âgés de moins de 40 ans, 45% de femmes (531 candidates), 71% d'universitaires (990 dossiers).» Démonstration de force, chiffres à l'appui pour prouver les capacités d'adaptation du RND aux règles imposées par la nouvelle loi électorale.

LA SANCTION DES URNES

Le RND nouveau ambitionne donc de garder une place prépondérante au sein du Parlement malgré la concurrence d'une multitude de «petits partis» et de listes d'indépendants qui veulent incarner la rupture par rapport au triptyque FLN-RND-Islamistes modérés. Plus encore, il espère participer au gouvernement pour que «la prochaine législature soit une étape de travail et d'abnégation pour la relance et le développement de l'Algérie». Zitouni donnant des garanties à l'Exécutif en l'assurant d'ores et déjà que les députés RND «appuieront les positions positives du pouvoir et s'opposera à tous ceux qui sont contre l'intérêt supérieur du pays.» Et de confirmer son adhésion à la Nouvelle Algérie, le patron de l'appareil RND va jusqu'à qualifier le processus électoral en cours comme le «renversement de l'ancien régime» pour critiquer l'option du boycott. Tayeb Zitouni rajoutant que «le changement du pouvoir ne veut pas dire attenter aux institutions de l'Etat, avec à leur tête l'Armée nationale populaire (ANP), qui a accompagné le Hirak populaire deux années durant». Discours d'allégeance pour convaincre que l'ancien symbole d'une Algérie à la dérive peut muter plutôt que disparaître. Un message de rédemption politique que le pouvoir en place ne pourra prendre en considération que si l'électorat lui accorde crédit le 12 juin prochain.

Nordine Mzala

IL POINTE DU DOIGT DES MANŒUVRES DE «MOUVEMENT SUSPECT SANS AUCUN LIEN AVEC LE HIRAK »

Ammar Belhimer : «L'Etat sera intransigeant»

Tout en affirmant que les mesures prises dans le cadre de «la satisfaction des revendications du Hirak» se poursuivent, le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, rappelle les «mises en garde» du Haut Conseil de sécurité estimant que les marches populaires sont «infiltrées». M. Belhimer a fait savoir dans un entretien accordé au site électronique «HuffPost Arabi» qu'«en parallèle avec les initiatives de bonne volonté et ces mesures

prises en cette difficile conjoncture, nous avons constaté des mouvements suspects et dangereux n'ayant aucun lien avec les revendications et les objectifs du hirak». Belhimer souligne à cet effet que «l'Etat est à l'affût des manœuvres, des actes de provocation et de déviations cautionnés par des parties séparatistes ainsi que des mouvements illégaux dont la référence est proche du terrorisme qui tentent d'exploiter les marches hebdomadaires». Qualifiant le lien entre

l'Armée nationale populaire et son peuple de «garant de l'immunité du pays», le ministre de la Communication a rappelé les multiples expériences qu'avait connues l'Algérie prouvant ainsi que «nul ne peut entamer le lien solide entre l'Armée et la partie ni entre l'Armée et les différentes institutions à l'image de la Présidence de la République». S'agissant des prochaines législatives et le boycott annoncé par certains partis politiques, M. Belhimer a minimisé cet état de fait et a rappelé, «le grand

nombre de citoyens désirant y participer », ajoutant que «les règles de la démocratie consistent à ce que nous respectons les décisions et la liberté de ce nombre infime de partis». Estimant que «les prochaines élections seront organisées conformément aux normes de régularité et de transparence absolue grâce à la nouvelle loi électorale», M. Belhimer a souligné que «les urnes seront la seule voie pour l'élection des représentants du peuple».

R. N.

ELLE SIMULE DES TIRS PRÉVENTIF CONTRE UN ENNEMI POTENTIEL AU SAHARA

L'ANP étale sa maîtrise

L'armée algérienne s'est entraînée à tirs réels simulant pour la première fois un assaut contre un ennemi et non une contre-attaque.

L'Armée nationale a simulé avant-hier des exercices tactiques de frappes aériennes préventives à partir d'avions de combats contre un ennemi potentiel au Sahara. Cet exercice aérien de grande envergure baptisé «frappe préventive dans la profondeur du territoire de l'ennemi» a nécessité l'utilisation d'avions de combats, d'hélicoptères et de troupes de commandos aéroportés. L'exercice a été effectué au niveau du polygone central de l'air à Hassi-Bahbah dans la wilaya de Djelfa, selon la télévision nationale. L'exercice a commencé avec le déploiement des avions de reconnaissance du terrain, qui ont été suivis par des appareils de combat qui ont opéré des frappes sur des objectifs terrestres et aériens. Cet exercice s'est déroulé simultanément à Mecheria, Reggane et Tamanrasset où les «objectifs définis ont été entièrement détruits avec une grande précision, ce qui montre une grande maîtrise dans l'utilisation des armes et des nouvelles technologies», selon le compte rendu de la télévision publique. Des commandos ont été parachutés à partir d'hélicoptères sous couverture aérienne. Un autre hélicoptère spécialisé dans la recherche et le sauvetage a été déployé durant cet exercice d'ampleur qui s'est déroulé sur quatre sites différents, répartis à travers le territoire national. À la fin de l'exercice, des avions ravitailleurs ont réapprovisionné en carburants les avions de combat dans l'air. Récemment un journal militaire US a révélé l'accès de l'Algérie aux missiles les plus modernes russes de classe Iskander. Le journal note que l'Algérie a modernisé son armée après l'invasion de la Libye par l'Oyan en 2011 et cette armée continue à être modernisée. Dans l'un de ses derniers reportages, le journal military Watch a révélé qu'Alger dispose de



l'arme la plus dangereuse au monde : le système de missile balistique Iskander. «L'armée algérienne a pour la première fois confirmé son déploiement de missiles balistiques hypersoniques Iskander, en publiant des images d'un tir lors d'exercices. D'aucuns estiment que les forces armées algériennes disposent de ces missiles depuis de nombreuses années, bien que l'armée algérienne n'ait pas officiellement annoncé de nouveaux achats d'armes. Le système de missile Iskander est largement considéré comme la classe de missiles balistiques tactiques la plus performante au monde». La Russie n'a

donné ces missiles qu'à l'Algérie et à l'Arménie. Le missile a une portée de 500 km, une maniabilité extrêmement élevée et une capacité à adopter des trajectoires inhabituelles et à se déplacer à des vitesses supérieures de 2100 m/s à 2600 m/s (Mach 6 à 7). L'Iskander représente la classe de missiles balistiques la plus moderne et la plus sophistiquée et il est l'un des nombreux systèmes d'armes de haut niveau acquis ces dernières années principalement en Russie. Ceux-ci comprenaient des systèmes de missiles sol-air à longue portée S-400, plusieurs centaines de chars T-90, des véhicules de combat de

défense aérienne Pantsir-SM, des sous-marins d'attaque de classe Kilo améliorés et des missiles de croisière chinois CX-1 - entre autres. L'Algérie aurait également signé un contrat pour l'acquisition d'avions de combat de nouvelle génération Su-57 à la Russie, même si, comme d'habitude avec le plus grand pays d'Afrique, l'achat d'armes prolifiques ne sera pas officiellement confirmé avant la livraison. Ainsi si une guerre éclate avec le Maroc et en dépit du fait que le Royaume marocain est gracieusement armé, l'Algérie saura comment se défendre.

M.T

POUR FAIRE RESPECTER LA LOI ET DES RÈGLES DE L'ÉTHIQUE MÉDICALE Installation du Comité des experts cliniciens

Le Comité des experts cliniciens a été officiellement installé hier à Alger par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, ayant pour mission de participer à l'organisation de l'ensemble du processus du médicament en Algérie. Il aura pour rôle de se prononcer sur l'efficacité et l'innocuité des produits pharmaceutiques mis sur le marché algérien, tout en étant associé à l'enregistrement des médicaments et de l'homologation des dispositifs médicaux en aidant l'Agence nationale des produits pharmaceutiques dans ses missions. «Ce Comité va évaluer toutes les molécules qui sont en souffrance pour pouvoir leur donner les autorisations d'enregistrement. Cela va dégager toutes les molécules qui sont en attente et qui seront validées. Ça permettra de fournir

le marché local qui va se traduire par la fin des pénuries et par la même occasion faire des économies», a déclaré le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, le Pr Kamel Senhadji, à la Chaîne III. Le Comité est composé de professeurs universitaires, de médecins, de chercheurs et autres experts dans toutes les spécialités médicales en relation avec les produits pharmaceutiques et ayant des compétences dans le domaine scientifique et clinique. Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, a indiqué, de son côté que la mise en place d'une industrie ou une politique pharmaceutique «nécessite l'implication des prescripteurs afin de pouvoir arbitrer avec rationalité entre des médicaments de la même classe thérapeutique». Intervenant à

l'occasion de l'installation officielle du Comité des experts cliniciens créé auprès de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, le ministre a précisé que son département «ne pourra pas mettre en place une industrie ou une politique pharmaceutique sans que les prescripteurs s'impliquent pleinement, pas seulement pour ce qui est de la disponibilité des médicaments, mais aussi dans la dimension économique de l'industrie du médicament, qui contribuera au développement du pays». Pour sa part, le DG de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, Kamel Mansouri, a estimé que les experts cliniciens sont partie intégrante dans l'enregistrement des médicaments et de l'homologation des dispositifs médicaux en aidant l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, avec leurs compétences

médicales et scientifiques, pour les hospitalo-universitaires, à statuer de manière rationnelle sur l'efficacité et l'innocuité des produits pharmaceutiques mis sur le marché. Ils seront, en outre, associés à l'élaboration du consensus thérapeutique par pathologie, ce qui permettra de choisir les meilleurs médicaments à moindre coût, a-t-il ajouté. De son côté, le président du Comité des experts cliniciens, Amar Tebaibia, s'est dit honoré d'avoir été chargé de la mission de présider ce Comité tout en espérant être à la hauteur de la confiance qui a été placée en sa personne par le ministre de l'Industrie pharmaceutique. Il a souligné que l'instance qu'il préside va travailler dans la transparence et le respect de la loi et des règles de l'éthique.

R. N.

PRODUCTION DU VACCIN CONTRE LE COVID-19 EN ALGÉRIE AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

L'objectif «est dans les cordes»

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, a indiqué hier à Alger, que la production en Algérie du vaccin contre le Covid-19 permettra d'atteindre la "souveraineté sanitaire" de l'Algérie. Lors de son discours d'ouverture d'une journée dédiée à l'industrie pharmaceutique, M. Benbahmed a estimé que l'objectif de produire le vaccin contre le Covid-19 en Algérie, avant la fin de l'année en cours, est dans les cordes des compétences nationales sur lesquelles il compte pour prouver de

nouveau le potentiel de l'industrie pharmaceutique algérienne. Le ministre a insisté sur la nécessité de redoubler d'efforts afin de relever le nouveau défi annoncé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, consistant en la production locale du vaccin contre le Covid-19 et cela dans le but d'atteindre la souveraineté sanitaire. Il n'a pas manqué de rappeler les efforts déployés par les opérateurs locaux, dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid-19, soulignant le rôle de la nouvelle politique adoptée par le gouvernement,

dans le domaine du médicament, pour la régulation du marché et la maîtrise de la facture d'importation sans pour autant altérer la disponibilité des médicaments. Il a énuméré, à ce titre, les différentes actions, entreprises par les pouvoirs publics dans ce sens, notamment la mise en service "rapide" de nouvelles unités de production en donnant la priorité à la production locale. Cela en plus de mettre à profit la concurrence pour faire baisser les prix des médicaments, ou encore l'encouragement des multinationales à domicilier la

production de médicaments à haute valeur ajoutée et les orienter vers l'exportation, notamment pour les médicaments contre le diabète et les thérapies innovantes contre le cancer, a ajouté le ministre. Autre levier utilisé par le ministère est la pré et post-évaluation des programmes d'importation grâce à une plateforme numérique, mais aussi une surveillance minutieuse des prix des produits importés, notamment les matières premières et les équipements médicaux, a expliqué M. Benbahmed.

APRÈS AVOIR LAISSÉ PLANER LE DOUTE SUR LE VERSEMENT PROCHAIN
DES PENSIONS DE RETRAITE

Djaâboub se rebiffe et corrige sa copie

Vingt-quatre heures à peine après avoir laissé planer un doute sur le versement prochain des pensions de retraite du fait d'une diminution drastique des recettes de la Caisse nationale de retraite (CNR), le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale se rebiffe et tente de corriger sa bourde.

El Hachemi Djaâboub a fait un virage à 180 % jeudi dernier à partir de Blida où il est allé superviser, jeudi dernier le lancement officiel d'un nouveau service de demande à distance de la pension de retraite. Il a rassuré les citoyens que la Caisse nationale des retraites (CNR) «est alimentée en toutes circonstances» comme elle l'est actuellement par le Fond national des investissements (FNI), précisant que la CNR «enregistrera des cotisations plus importantes avec la relance économique et recouvre son équilibre» faisant valoir que cette situation a impacté la majorité des caisses de retraites de par le monde par la crise sanitaire due à la pandémie du Covid-19. Un argument qui ne tient pas la route, car le monde du travail en Algérie n'a pas trop subi les contrecoups de la pandémie à l'inverse de la majorité des pays qui ont dû cesser de travailler. Mais qu'est-ce qui a pu inciter le ministre à faire des déclarations pareilles au moment où le front social est en constante ébullition ? La sortie du ministre du Travail et de l'Emploi a dû faire réagir en haut lieu pour qu'il en fasse en sorte de corriger sa bévue monumentale. En effet, jeudi dernier le ministre qui répondait aux questions des sénateurs, a révélé que le déficit de la CNR devra s'élever, courant 2021, à près de 690 milliards de dinars. La CNR est confrontée à ce déficit depuis 2013 : les dépenses de cette Caisse se sont élevées à 1 293 milliards de dinars en 2019, contre des recettes estimées à 709 milliards de dinars, soit un déficit financier de 584 milliards de dinars. Malgré le solde positif réalisé par les différents organismes de la sécurité sociale (Cnas, Casnos, Cnac, Cacobath) depuis toujours, la Caisse nationale des retraites a enregistré dans les moments de crises passagères un solde négatif temporaire, mais cette fois-ci,



et depuis 2013, cette caisse enregistre un solde négatif important qui augmente d'une année à l'autre, qui est devenu un embarras et inquiète les responsables de la sécurité sociale y compris les retraités.

DJAÂBOUB SE CACHE DERRIÈRE LA BUREAUCRATIE

Plusieurs causes ont contribué à cette situation financière précaire de la CNR : le travail informel, le départ massif à la retraite anticipée, l'âge de départ à la

retraite et une économie axée sur le prix du baril de pétrole. Malgré l'arsenal juridique et les réformes qui ne finissent pas. Les résultats ne suivent pas. Par conséquent, plusieurs points d'interrogations surgissent, en l'occurrence sur les répercussions probables de ce déficit sur la gestion de cet organisme sur le moyen et long terme. Plus de la moitié des recettes de la Caisse nationale d'assurance sociale (Cnas) vont au financement de la retraite directe et de la retraite anticipée, c'est pratiquement 53%

des cotisations des travailleurs salariés. Les recettes de la Caisse sont composées essentiellement des cotisations (travailleurs et employeurs), ainsi une contribution de l'Etat, qui consiste en une ponction de 3% sur la fiscalité pétrolière. La pension de la retraite directe a toujours représenté entre (50% et 60%) de l'ensemble des prestations de la CNR, suivie par la pension de la retraite de réversion entre (30% et 40%), les cinq autres prestations représentent environ 10% du montant des prestations de cet organisme. Le ministre a une fois de plus botté en touche en mettant sur le dos de la bureaucratie les lenteurs constatées au sein des principales administrations du pays qui empoisonnent la vie des citoyens. Hier, à l'ouverture de la journée thématique consacrée au travail et à l'emploi, il a fait de la lutte contre la bureaucratie qui bloque l'investissement, l'une des priorités absolues de son département et plusieurs secteurs qui «auraient sans doute connu de bien meilleures évolutions n'était la bureaucratie exercée par certains responsables psychopathes et sans conscience», a-t-il indiqué. «Les comportements bureaucratiques ont fait perdre au citoyen la confiance dans l'administration, le retour de cette confiance reste tributaire du retour de la transparence et de l'équité» ajoute Hachemi Djaâboub. Dans ce cadre, le ministre a plaidé pour «un choc de simplification qui devrait être couplé à un plus grand effort de numérisation ainsi que la révision de l'approche de l'emploi et de ses mécanismes». Il a invité les responsables de son secteur à «une amélioration des prestations», à travers une meilleure circulation de l'information, une plus grande sensibilisation et une orientation des cadres.

Mahmoud Tadjer

EN VIGUEUR DEPUIS PLUS DE 15 JOURS

Le Maroc prolonge la suspension de ses vols avec l'Algérie



Le Maroc a annoncé le prolongement de la suspension de ses vols avec l'Algérie, dans le cadre de la stratégie de prévention relative à la situation sanitaire actuelle. La compagnie aérienne Royal Air Maroc, a indiqué, vendredi dernier, que les vols avec l'Algérie et d'autres pays demeureront en totale suspension jusqu'à la date du 21 mai 2021, en raison d'une décision du gouvernement concernant la crise sanitaire causée par la pandémie du Covid 19. Dans un tweet publié par la compagnie aérienne marocaine, cette dernière précise : «Suite aux décisions des autorités en réponse à la situation sanitaire, tous les vols sont maintenus suspendus avec la France, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, les Pays-Bas, la Turquie, le Royaume-Uni, l'Egypte, l'Algérie, le Cameroun, la République du Congo, la Guinée-Conakry, le Mali, le Ghana jusqu'au 21 mai 21».

RAMADHAN AU PALAIS DES EXPOSITIONS (SAFEX) 200 chapiteaux dressés

A la veille du début du mois de ramadhan, des espaces de commerce promotionnel sont ouverts au grand public. Au niveau du capital, une grande surface regroupant pas moins de 150 entreprises accueille depuis jeudi dernier les consommateurs au niveau du Palais des expositions des Pins maritimes. Près de 200 chapiteaux occupent la placette centrale de la Safex d'une superficie de 8 000 m². Avec cette opération, les exposants proposent des ventes directes de différents produits dont les denrées alimentaires, les appareils électroménagers, les habits, le textile, les ustensiles de cuisine, les produits traditionnels, artisanaux et locaux, le jardinage, les produits d'emballage et cosmétiques. Les nombreux consommateurs rencontrés sur place, se sont montrés satisfaits. «C'est une bonne opération, c'est un trait d'union entre le producteur et les consommateurs», témoigne un père de famille qui trouve les prix proposés «concurrentiels et promotionnels». Outre l'exposition commerciale, le Palais des expositions compte un programme culturel et de loisirs pour les familles, dont des concours et des jeux pour les enfants durant les soirées et les week-ends. Cette opération s'inscrit dans le cadre des foires organisées en prévision du mois de ramadhan sous le thème «Ramadhan au Palais», du 8 avril au 7 mai prochain. Le coup d'envoi de l'événement commercial et culturel Ramadhan au Palais a été donné jeudi dernier au Palais des expositions - Pins maritimes (Alger). Le ministre du Commerce,



Kamel Rezig, qui a ouvert la manifestation qui a connu une grande affluence des citoyens, a précisé que cet événement est l'un des dizaines d'espaces commerciaux qui s'ouvriront au niveau du territoire national en vue de rapprocher le producteur du consommateur qui pourra ainsi bénéficier de prix raisonnables. C'est une opportunité pour les commerçants désirant commercialiser leurs produits, a déclaré le ministre, ajoutant que les exposants ont recouru à la vente au rabais et la vente promotionnelle des produits alimentaires, électroménagers, vêtements, textile, vaisselles, artisanat, outre les produits d'emballage et de jardinage. Il a invité également les jeunes commerçants, notamment les vendeurs de produits très prisés durant le mois sacré à adhérer à cette démarche et bénéficier des espaces de vente

promotionnelle à la Safex pour un petit loyer. Rezig a invité les jeunes à demander le registre du commerce ambulant pour pouvoir exercer leurs différentes activités partout, rappelant que plus de 3 000 jeunes en avaient bénéficié. Les visiteurs peuvent bénéficier des parkings et des espaces de loisirs pour enfants et adultes avec des prix symboliques. Le ministre a mis en garde contre la spéculation et le monopole, affirmant la mobilisation des agents du ministère du Commerce et les services de sécurité à cet effet. Pour ce qui est de la flambée des prix de légumes et de fruits dans le Sud, le ministre a rassuré que la hausse des prix a touché seulement les produits hors-saison, rappelant que le Fonds de soutien au Sud se chargera des coûts de transport de ces produits.

RÉNOVATION DES PORTS

5 milliards de dinars alloués

Pour rénover les ports, acquérir des élévateurs et intégrer des micro-entreprises dans le domaine de la pêche, le ministère des Travaux publics et des Transports a alloué un budget de 5 milliards de dinars, a indiqué le président-directeur général de la Société de gestion des ports de pêche et de plaisance (SGPP), Mohamed Abboud, dans une déclaration faite hier à la Radio. Dans ce sens, le même responsable a réaffirmé la volonté de son entreprise qui envisageait d'acquérir 7 élévateurs à bateaux de grand tonnage produits par l'Entreprise nationale des matériels de travaux publics (ENMTP). Abboud a expliqué que ces élévateurs seront mis en service dans les ports des différentes wilayas côtières, en rappelant que ce projet, qui représente un investissement de près de 1,3 milliard de dinars, permettra d'économiser 6 millions d'euros, soit le coût en devises de 7 élévateurs.

R. E.

FONDS PROPRES DES ÉTUDIANTS ET DES CHÔMEURS

L'Anade revoit le seuil minimum à 5 %

Le seuil minimum des fonds propres mobilisés pour les étudiants et les jeunes chômeurs, porteurs de projets dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade), a été revu à la baisse à 5 % du montant global de l'investissement lorsque celui-ci est inférieur ou égal à 10 millions de dinars. Cette décision est entrée en vigueur, suite à la publication d'un décret exécutif au Journal officiel n° 25. Il s'agit du décret exécutif, signé le 29 mars dernier par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, qui modifie et complète les articles 3 et 11 du décret exécutif n° 03-290 du 6 septembre 2003 fixant les conditions et le niveau d'aide apportée aux jeunes. En outre, le nouveau texte a fixé également le montant des prêts non rémunérés pour les étudiants et les jeunes chômeurs, porteurs de projets, à 25 % du montant global de l'investissement lorsque celui-ci est inférieur ou égal à dix millions de dinars.

R. E.

MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE

La CNMA réalise une croissance de 50% en 2020

En dépit de la crise économique, laquelle a été aggravée par la conjoncture sanitaire, la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), a annoncé hier avoir réalisé un résultat net de 1,8 milliard de dinars en 2020, ce qui représente une hausse de 50% par rapport à 2019.



Lors de l'exercice 2020, la CNMA a, selon un communiqué de la mutualité, réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 13 milliards de dinars, en conservant ainsi sa place de «leader» dans les assurances agricoles avec une part de 80 % du marché. La CNMA a également consolidé en 2020 sa place sur le marché des assurances dommages avec 12 % du chiffre d'affaires de ce secteur. En outre, le bilan relève une «nette amélioration» de la performance de la Caisse par rapport aux indices de références: la sinistralité a été maîtrisée et traduite par un rapport sinistre à prime de 51 % et une marge d'assurance nette à taux d'évolution de 33%. Le montant des placements dans le marché financier a atteint, quant à lui, près de 23 milliards de dinars, avec un produit financier de 828 millions de dinars, soit une évolution de 24% par rapport à l'exercice précédent. La marge de sa solvabilité était

«largement favorable» avec un taux d'évolution de 12 % comparativement à l'exercice 2019 et un taux de couverture des engagements de 249 % au titre de l'exercice 2020, ce qui «a conforté la solidité financière de la CNMA et lui a permis durant l'exercice 2020 d'augmenter son capital social», a fait remarquer la même source. La CNMA compte actuellement 67 caisses régionales de mutualité agricole (CRMA) dont 13 dans les régions du Sud et plus de 530 Bureaux locaux (BL) de proximité, ce qui lui «permet d'être très proche des populations éloignées et jouer pleinement son rôle d'assureur conseil de proximité». A titre d'exemple, les CRMA de la région Est comptent plus de 166 BL de proximité alors que dans la région Sud, le nombre de BL de proximité dépasse les 77 bureaux (à In Salah, Bordj Badji Mokhtar...). Dans ce sens, la CNMA envisage d'ouvrir des CRMA et des BL dans les 10 wilayas du Sud nou-

vellement installées, «ce qui permettra de créer une dynamique sur le plan économique ainsi que la création d'emplois pour les jeunes des régions du Sud». S'agissant de la stratégie mise en place par la CNMA dans son plan d'action 2020/2024, elle a pour ambition d'œuvrer pour le renforcement de la dynamique de croissance des activités de cette mutuelle et ce grâce à la modernisation des ses techniques d'assurances et la mise en place des produits assurances indicelles ainsi que par la mise en exploitation de nouveaux systèmes de gestion. Il est prévu également la mise en place de stratégie digitale de l'institution ainsi que sa contribution effective dans les programmes agricoles dont le recensement des exploitations en tant que Sponsor Major de ce projet d'envergure nationale initié par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Hafid Mesbah

ELLE RÉUNIRA DES ACTEURS ÉCONOMIQUES ET SCIENTIFIQUES

Alger abrite une conférence sur la transition énergétique

En collaboration avec le Programme des Nations unies pour le Développement en Algérie (Pnud), le ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables organise, demain et après-demain, une conférence sur la transition énergétique durable et innovante, a indiqué hier un communiqué du ministère. Cet événement, qui s'inscrit dans le cadre des journées de l'innovation du Pnud, sera intitulé «Innovation Days 2021 : vers une transition énergétique durable et innovante» et aura lieu au Centre international des conférences (CIC), Abdelatif Rahal, précise le communiqué. Il réunira plusieurs acteurs, notamment, des représentants de différents départements ministériels, du secteur économique public et privé, d'agences nationales spécialisées, telles que l'Agence nationale de promotion et de rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue), de la société civile, du secteur de la recherche et de l'innovation, comme le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), du Centre de recherche en technologie des semi-conducteurs pour l'énergie (CRTSE) et du Centre de recherche en biotechnologie (CRBT), ainsi que des clubs scientifiques. Par ailleurs, le Pnud apportera une expertise internationale pour exposer des expé-



riences et bonnes pratiques internationales en la matière, explique le communiqué. La conférence s'articulera sur le thème central de la transition énergétique et plus particulièrement sur la stratégie du gouvernement d'ici à 2030, relative au programme national de développement des énergies renouvelables correspondant, ainsi que les condi-

tions nécessaires à leurs accélérations, leurs rôles dans la relance et la diversification économique et enfin l'émergence d'un tissu d'entreprises et la création d'emplois «verts», dans le cadre du développement économique et social du pays. «La recherche et l'innovation auront, bien évidemment, un rôle prépondérant à jouer

dans la dynamisation et le développement à grande échelle de ces nouvelles filières, l'objectif étant de positionner l'Algérie comme un acteur majeur dans le marché mondial des énergies renouvelables», souligne la même source. Cette rencontre constitue «une excellente opportunité et l'occasion idoine» pour les représentants des différents secteurs d'échanger leurs expériences et leurs points de vue par rapport aux domaines ciblés et ce, à travers les panels et ateliers, prévus à cet effet. Deux panels seront organisés à l'occasion, avec comme thème «Le développement des énergies renouvelables et efficacité énergétique», pour le premier, et «Innovation, technologie et création de richesses dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique», pour le second. L'événement verra également l'organisation de plusieurs ateliers qui auront pour thème : «Développement et promotion des énergies renouvelables en Algérie», «Développement et promotion de l'efficacité énergétique en Algérie», «Recherche et développement, formation et viviers locaux de l'innovation dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique», et «Responsabilité sociale et employabilité», ajoute le communiqué.

R. E.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Perspectives prometteuses pour l'investissement à Oran

La wilaya d'Oran connaît ces dernières années une «grande attractivité» de la part des opérateurs, ce qui ouvre, selon les spécialistes, de grandes perspectives en matière d'investissements et donnera une nouvelle impulsion au développement local.

Cet intérêt particulier des investisseurs s'est traduit par la création de nouvelles zones industrielles, la réhabilitation des zones d'activités existantes et la création d'autres de petite envergure au niveau des communes. Les autorités locales veillent également à accompagner les investisseurs dans leurs projets.

A cet effet, il a été procédé, au début de l'année en cours, à la création d'une cellule technique au niveau du siège de la wilaya avec pour mission d'être à l'écoute des investisseurs, d'intervenir pour répondre aux préoccupations des opérateurs économiques et régler les problèmes rencontrés.

Cette cellule est composée de cadres de la wilaya et de représentants de la chambre de commerce et de l'industrie et des directions locales. La wilaya d'Oran recense actuellement plus de 300 projets en cours de réalisation dont 110 concernant le secteur du tourisme, 52 autres dédiés à l'industrie de transformation et le reste concerne les autres segments de production et des services. Le directeur local de l'industrie, Djabballah Farid, a indiqué à l'APS que «la wilaya d'Oran polarise l'intérêt des investisseurs», soulignant que parmi les projets retenus figurent six concernant le secteur de l'agroalimentaire. «La wilaya compte plus de 10.000 hectares de terres agricoles irriguées, ce qui est un atout pour encourager des investissements dans le créneau de l'industrie de transformation», a-t-il estimé.

Le même responsable a également souligné que la wilaya a retenu, au cours de cette dernière décennie, quelque 899 projets d'investissement dans différents créneaux et pour lesquels une superficie de 1 222 hectares a été attribuée. Ces projets retenus représentent 25 pour cent de l'ensemble des dossiers déposés soit 3 568 projets.



DE NOUVELLES ZONES D'ACTIVITÉS

Afin de garantir les bonnes conditions de réalisation des nouveaux projets, il a été procédé au raccordement de 25 projets industriels et agricoles au réseau d'alimentation en énergie électrique. Les travaux de 15 autres nouveaux raccordements sont actuellement en cours de réalisation, a précisé le directeur local de l'énergie, Omar Sebâa. Il a indiqué que plusieurs mesures ont été prises pour alimenter ces projets en électricité et en gaz naturel dont le paiement des coûts des travaux par tranches de la part des investisseurs. L'investisseur a le libre choix de retenir la Sonelgaz ou une entreprise privée agréée pour prendre en charge ces travaux de raccordement. Quelque 50 entreprises privées et spécialisées assurent les raccordements au réseau du gaz naturel, a expliqué le même responsable. Par ailleurs,

le secteur industriel de la wilaya d'Oran s'est renforcé de deux nouvelles zones. La première est implantée à Bethioua. D'une superficie de 592 hectares, les procédures de sa création sont en voie de finition, a indiqué le directeur de l'industrie.

Ces nouvelles entités s'ajouteront aux quatre autres zones industrielles implantées respectivement à Hassi Ameur et Es-Senia représentant une superficie de plus de 600 hectares ainsi que la zone industrielle d'Arzew, représentant le pôle pétrochimique dans la région ouest du pays. Ces nouvelles zones ouvriront des «perspectives prometteuses» pour l'investissement notamment dans les secteurs stratégiques créateurs d'emplois et de richesses comme ceux la sidérurgie, de l'industrie automobile, de la mécanique et de l'industrie pharmaceutique, a-t-on estimé. Par ailleurs, des efforts sont actuellement déployés pour la réhabilitation

de 7 zones d'activités des communes d'El Kerma, sidi Chami, Oued Tlelat, Boufatis, Benfreha, Hassi Benokba et Boutlelis. Ces zones représentent une surface globale de 230 hectares. La création de petites zones d'activités au niveau des communes est également en projet dans le but de développer l'économie locale, de créer des emplois et d'assurer à ces collectivités locales de nouvelles ressources financières, a-t-on expliqué. Les différentes APC ont été saisies dans ce sens afin de dégager les assiettes foncières nécessaires pour implanter ce genre d'entités. Pour rappel, la wilaya d'Oran compte plus de 27 000 petites et moyennes entreprises versées dans divers secteurs et assurant près de 125 000 postes d'emploi. 58 entreprises assurent l'exportation de leurs produits sur les 115 devant effectuer ces opérations vers l'extérieur.

R. R./APS

ZONES D'OMBRE À TISSEMSILT

Plusieurs projets réceptionnés

Plusieurs projets visant à améliorer les conditions de scolarité des élèves des zones d'ombre de la région de Tissemsilt ont été réceptionnés dernièrement, a-t-on appris des services de la wilaya. Ces projets, inscrits dans le cadre des projets sectoriels et de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, ont concerné la réalisation de deux cantines au niveau de deux établissements scolaires des zones d'ombre «Ouled Youcef» et «Boumenghouche» devant assurer chacune 200 repas quotidiennement. Les travaux de réaménagement d'une école primaire de la zone d'ombre «Dhaya» ont été également achevés comme il a été procédé à la réception de quatre nouvelles classes au titre de l'extension de l'école «Baghdadi El Hadj» de la zone d'ombre Ouled Youcef. Par ailleurs, les services de la wilaya ont fait état du raccordement de 52 foyers des zones d'ombre «Ouled youcef», «Ouhib», «Er-Rahaha», «Nahr Wassel», dans la commune de Tissemsilt, au réseau d'alimentation en électricité. L'opération a nécessité une enveloppe de plus



de 35 millions DA, financés par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales. Les travaux de revêtement du chemin de wilaya n 17 reliant la zone d'ombre «Zâanoune» sur une longueur de 1,5 km seront réceptionnés prochainement, a ajouté la même source. Enfin, le programme retenu pour le premier semestre de l'année en cours porte sur la réalisa-

tion de l'éclairage public à l'aide de l'énergie solaire dans la région de Ouled Youcef, l'extension du réseau d'assainissement du douar «Khedraouet», l'extension de la voie reliant la zone d'ombre «Misse» au CW 17 sur une longueur de 900 mètres ainsi que l'extension du réseau d'AEP au profit de l'agglomération rurale «Ouhib», a ajouté la même source.

SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE À OUARGLA

Deux conventions de partenariat signées

Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels a signé, depuis le début de l'année, deux conventions de partenariat dans le cadre de l'ouverture sur son environnement, a-t-on appris des responsables du secteur. La première a été signée avec le bureau d'Ouargla de l'association algérienne d'alphabétisation «Iqraa», pour l'ouverture de section au niveau des établissements de la formation professionnelle ou des bureaux de l'association en zones rurales, en faveur de catégories illettrées, en plus de la contribution au développement et à l'adaptation des procédés d'enseignement et de formation. La seconde convention a été conclue avec la direction de l'Education de la wilaya d'Ouargla pour la formation d'agents spécialisés dans certains métiers tels que la maintenance des équipements de réfrigération, de climatisation et autres. Le secteur avait signé l'an dernier six (6) conventions de partenariat avec les secteurs de la santé, l'Environnement, la pêche et ressources halieutiques et les Moudjahidine, ainsi qu'avec la sureté de wilaya et l'organisation de protection du consommateur, a rappelé la source. L'objectif de la signature de ces conventions est d'améliorer le niveau des travailleurs des différents secteurs d'activités, en plus d'étoffer l'éventail des spécialités de formation pour toucher certains créneaux tels que les énergies renouvelables et l'Environnement. Le secteur s'attèle à élargir ses horizons et envisage la signature future d'autres conventions avec des institutions économiques opérant dans la région, dont les entreprises pétrolières, pour s'impliquer davantage dans le monde professionnel et prendre en charge les spécialités en rapport avec la dynamique de développement local, assurent les responsables du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels.

PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX À ADRAR

Un lac artificiel comme solution

La ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemâa, a proposé un projet pilote pour la wilaya d'Adrar consistant en la réalisation d'un lac artificiel «comme solution durable aux problèmes environnementaux» dans cette région saharienne, a indiqué mercredi dernier à l'APS le Conseiller de la ministre, Ali Kratbi.



«**S**uite à la récente visite de la ministre de l'Environnement, en compagnie des ministres des Finances et des Ressources en Eau dans la wilaya d'Adrar, en application des instructions données par le Président de la République lors de la réunion ministérielle du 21 mars dernier, Mme Boudjemâa a proposé la construction d'un lac artificiel en aval de la station d'épuration des eaux de la wilaya, en coordination avec les deux secteurs (Finances et Ressources en eau)», a précisé M. Kratbi. Les eaux traitées par cette station d'épuration, en cours de réalisation, seront utilisées pour remplir le lac artificiel en vue de créer un écosystème intégré permettant de préserver la santé de la population, a-t-il indiqué. Le Conseiller de la ministre de l'Environnement a relevé, dans ce sens, que la création de ce lac artificiel dans une région saharienne comme Adrar revêt une dimension sociale, de par l'amélioration du cadre de vie du citoyen et une dimension économique, en termes de promotion de l'écotourisme au niveau local. Il a souligné, en outre, la dimension environnementale en termes de préservation du milieu, dans le cadre de la coordination sectorielle et de la cohésion gouvernementale en matière de développement durable. Pr ailleurs, M. Kratbi a rappelé les nombreux projets annoncés par la ministre pour la wilaya d'Adrar, notamment un projet d'étude et de réalisation d'un centres d'enfouissement technique

(CET), un projet d'élimination des décharges anarchiques, un projet de station de transfert de déchets et un projet de centre de tri des déchets. Il a évoqué, dans ce cadre, le grand succès de la forêt «Mraghén», réalisée dans la wilaya d'Adrar par les détenus de l'établissement pénitentiaire de la wilaya et offrant plusieurs activités dans le domaine environnemental. Fruit d'une coordination entre les secteurs de l'Environnement et de la Justice, cette réalisation constitue «une expérience pionnière, qui sera généralisée dans d'autres wilayas», a fait savoir M. Kratbi pour qui, «de tels projets sont des opportunités d'investissement dans le domaine du tourisme».

Dans le cadre du Programme des petites initiatives (PPI) au profit des associations environnementales en Afrique du Nord, une association de la wilaya d'Adrar a bénéficié d'un financement de 21.000 Euro de la part de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), a-t-il encore fait savoir, ajoutant que la ministre de l'Environnement encourage les associations à proposer des projets d'environnement dans le cadre du financement international. Estimant la situation environnementale «très acceptable» dans la wilaya d'Adrar, M. Kratbi a relevé l'existence d'importantes ressources en matière de déchets inertes et d'opportunités d'investissement dans l'économie circulaire. Ces volumes conséquents de déchets inertes (résidus de construction)

constituent, pour les jeunes entrepreneurs, une véritable opportunité de se lancer dans l'économie verte, a-t-il estimé assurant que le ministère de l'Environnement œuvrait, via l'Agence nationale des déchets (AND), à l'accompagnement des jeunes en vue de la réussite de leurs projets de valorisation et de recyclage des déchets. Et de préciser que la wilaya d'Adrar comprend actuellement 58 espaces verts, 59 clubs verts, deux réserves naturelles, 02 centres d'enfouissement technique (CET) et 683 structures classées. S'agissant des lacunes enregistrées au niveau de cette wilaya, le Conseiller de la ministre de l'Environnement a cité notamment de l'absence de réseaux d'assainissement dans certaines régions, affirmant que des projets ont été tracés à cet effet. Il a fait état, également, d'actions visant à pallier les insuffisances en matière d'entretien de certains systèmes d'Oasis et d'irrigation conventionnelle (foggara) à travers d'autres projets.

Au sujet des bassins d'hydrocarbures et leur probable impact sur les eaux souterraines sahariennes, le même responsable a salué les efforts de la Sonatrach tous les défis écologiques relevés à travers la préservation des écosystèmes dans le cadre des projets de partenariat international, plaidant pour la poursuite de ces efforts pour l'intégration des dimensions environnementales et climatiques dans les stratégies de développement et d'investissement du Groupe.

FÊTE DE LA FRAISE

Jijel célèbre la 17^{ème} édition



La Place de la République, au centre-ville de Jijel s'est parée, jeudi dernier, de rouge à l'occasion de la célébration de la 17^e édition de la fête de la fraise qui a vu la participation de 50 producteurs dans une ambiance chaleureuse et festive. Dans une déclaration à l'APS, Yacine Zeddami, secrétaire général de la Chambre d'agriculture de la wilaya, a précisé que cette édition, organisée en coordination avec la direction des services agricoles (DSA) et l'association des producteurs de fraises est marquée par une participation «record» des exposants venus de différentes régions de la wilaya. Les pâtisseries sont également de la fête, rivalisant de créativité pour ravir les papilles des visiteurs et présenter les meilleurs gâteaux confectionnés à base de fraises, a-t-il ajouté. Deux concours destinés à récompenser les trois meilleures productions de fraises et les trois meilleures pâtisseries confectionnées à base de fraises sont également prévus lors de cette fête, a détaillé M. Zeddami. Dans ce contexte, Abdeslem Boustil, producteur et propriétaire d'une pépinière de plants de fraises a estimé que le projet de développement de plants de fraise qu'il a initié au niveau local a connu «un grand succès aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif». Il a ajouté que la concrétisation et l'extension de ce projet est en mesure d'apporter un plus à la fraisculture locale, où la plupart des agriculteurs utilisent des plants de fraises importés en raison de l'absence de plants produits localement. Il a soutenu, toutefois, que le succès du projet «permettra à l'avenir, après l'extension du projet d'approvisionner le marché national en plants de fraises et contribuer à réduire l'importation». La superficie agricole consacrée à la fraisculture dans la wilaya de Jijel s'élève à plus de 440 ha et compte plusieurs variétés dont «Sabrina», «Nabila» et «Savana» sont les plus connues et appréciées pour leurs goût, leur calibre et leur couleur, affirme-t-on.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE À MOSTAGANEM

Plus de 900 infractions relevées au mois de mars écoulé

Les patrouilles de la sécurité publique de la wilaya de Mostaganem ont relevé, durant le mois de mars écoulé 977 infractions relatives à la circulation routière, a-t-on appris vendredi, des services de la sûreté de wilaya. Les équipes policières ayant opéré au niveau des différentes routes ont retiré pour divers motifs 533 permis de conduire, lors de 1.860 opérations de contrôle. Sept (7) véhicules ont été placés à la fourrière, a-t-on indiqué de même source. Par ailleurs, lors de 20 opérations de contrôle de la vitesse à l'aide de radars, 266 conducteurs ont vu leurs permis de conduire retirés. Le système de reconnaissance automatique des plaques d'immatriculation a permis le contrôle de plus de 124 000 véhicules. Un véhicule recherché et huit autres portant de fausses plaques ont été détectés. Les contrôles ayant ciblé les motocycles ont relevé 21 infractions liées au non-port du casque et au non-respect des sens interdits. 8 permis de conduire ont été retirés, a-t-on signalé de même source. Par ailleurs, 29 accidents de circulation ont été enregistrés durant la même période faisant 2 morts et 37 blessés dont 8 mineurs. Ces drames de la route sont dus au non respect de la distance de sécurité, refus de priorité, perte du contrôle des véhicules, le non respect de la signalisation et l'excès de vitesse.

TECHNIQUES D'ANIMATION EN BIODIVERSITÉ

Session de formation à Tizi Ouzou

Une formation sur les «Techniques d'animation en biodiversité» dans le cadre d'un projet «Ecolo'Jeunes» est organisée au Centre des loisirs scientifiques (CLS) de Tizi-Ouzou, a-t-on appris vendredi de l'association écologique organisatrice «Ayen». L'objectif de cette manifestation, initiée en collaboration avec le Conservatoire national des formations à l'environnement et le ministère de la jeunesse et des sports est de «former des jeunes acteurs qui peuvent mener des actions et projets écologiques» dans le cadre du dévelop-

pement durable et local. La formation vise à «mettre la lumière sur une thématique fondamentale qu'est la biodiversité».

Elle sera traitée grâce à «des animations scientifiques, des techniques de débat, une approche ludique qui privilégie la recherche, le questionnement, la mise en situation, l'expérimentation, l'observation et le jeu» est-il indiqué. Elle est destinée aux jeunes et aux enfants dans le but de les sensibiliser sur l'importance de la biodiversité et aux dangers de sa dégradation et

consiste à former et accompagner un groupe de jeunes porteurs d'idées d'actions locales autour des thèmes de la biodiversité, l'environnement et l'écologie. Il est ensuite préconisé «la création d'un réseau de jeunes ambassadeurs de l'environnement pour être les porteurs du projet 'Ecolo'Jeunes' à travers le territoire national», est-il souligné de même source. En outre, et en plus des cours de formation théorique, des sorties sur le terrain sont, également, au programme de cette formation qui s'étalera sur 3 jours.

JOURNÉE DE SENSIBILISATION À ALGER

Les risques de la toxicomanie au menu

L'Etablissement Arts et culture de la wilaya d'Alger a initié, vendredi, une journée de sensibilisation ouverte, au niveau de la forêt de Bouchaoui (Ouest d'Alger), sur les différents fléaux sociaux (stupéfiants-accidents de la circulation), avec la participation de la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR) et de l'Organisation nationale des associations pour la sauvegarde de la jeunesse.

Organisée en collaboration avec Radio El Bahdja, la rencontre de sensibilisation a connu l'affluence de citoyens de différentes catégories d'âge, à travers un programme riche portant essentiellement sur des leçons de sensibilisation, au profit des enfants sur les dangers de la consommation des stupéfiants et des produits psychotropes et sur les règles de la sécurité routière, dans le but de lutter contre ces phénomènes négatifs qui entravent le développement dans la société. Le chef de département de programmation et de l'information au niveau de l'Etablissement arts et culture de la wilaya d'Alger, Fodhil Hamouche a indiqué, que cette journée de sensibilisation qui a été organisée dans le respect total des mesures de prévention contre le Coronavirus, a drainé beaucoup de citoyens, à travers notamment le programme de divertissement dédié aux enfants. A l'occasion, le Président de l'Organisation nationale des associations pour la sauvegarde de la jeunesse, Abdelkrim Abidat a relevé l'importance d'organiser un travail de sensibilisation, en vue de «préserver les jeunes des différents dangers et fléaux, y compris la consommation des stupéfiants et des produits psychotropes», soulignant «l'importance du travail de proximité qu'il mène au niveau nationale, en vue de prendre en charge les jeunes toxicomanes, à travers un bus itinérant qui sillonne les régions



pour traiter les cas de toxicomanie». De son côté, la représentante de la Délégation nationale à la sécurité routière, Belhadji Isma a indiqué que la DNSR tend, à travers sa participation, à cette journée de sensibilisation ouverte, à contribuer à la diffusion de la prise de conscience auprès des différentes catégories de la société, notamment les enfants et les jeunes. La représentante de la DNSR a également fait savoir que le stand de la Délégation comporte la présentation de

supports pédagogiques et de supports de communication (supports publicitaires) sur les dangers des accidents de la circulation et leurs graves répercussions sur la société. Des dépliants ont été distribués aux enfants, comportant des conseils et des orientations sur la sécurité routière, en sus de la mise à disposition d'espaces pour des équipements audio-visuels servant de simulacre d'essai d'accident.

APS

TRAFIC DE STUPÉFIANTS

Saisie de 10 500 capsules de psychotropes à Ouargla

Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Sidi-Khouiled, dans la wilaya de Ouargla, ont saisi 10 500 capsules de psychotropes et arrêté un trafiquant, a-t-on appris, vendredi, auprès de ce corps de sécurité. L'opération a donné lieu à l'arrestation d'un suspect, âgé d'une vingtaine d'années, à bord d'un véhicule touristique dont la fouille a permis la découverte de la quantité de psychotrope susmentionnée. Une enquête a été ouverte sous la supervision du Procureur de la République, et un dossier de procédure judiciaire est en cours de finalisation, en prévision de la présentation du mis en cause devant le tribunal

d'Ouargla, qui statuera sur son cas, a conclu la source.

... ET 3 883 COMPRIMÉS DE PSYCHOTROPES À GHARDAÏA

Une quantité de 3 883 comprimés de psychotropes ont été saisis par la police judiciaire (PJ) de la sûreté de wilaya de Gharđaia, dans plusieurs points de contrôle en zones urbaines effectués durant la première semaine du mois d'avril courant, a indiqué hier un communiqué de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Réalisées dans le cadre d'un travail d'investigation entrepris sous la supervi-

sion du parquet général de Gharđaia, dans le cadre de la lutte contre le trafic et contrebande de psychotropes et autres produits pharmaceutiques classés «hallucinogènes», ces opérations se sont soldées par l'arrestation de 11 personnes, a-t-on précisé.

Les mis en cause ont été placés en garde à vue pour complément d'enquête, et seront déférés devant les instances judiciaires compétentes pour «association de malfaiteurs, détention et commercialisation de drogue ainsi que de produits sensibles destinés à la vente en contrebande», selon la même source.

APS

ACCIDENTS DE LA ROUTE

13 morts et 400 blessés en 48 h

Treize personnes ont trouvé la mort et 400 ont été blessés, dans plusieurs accidents de la route, survenus durant la période, allant du 8 au 10 avril, a indiqué, hier le communiqué de la protection civile. Les secours de la protection civile «ont effectué 331 interventions, durant la même période, suite à plusieurs accidents de la circulation, à travers plusieurs wilayas du pays, causant la mort de 13 personnes et 400 blessés» a précisé le communiqué. Les victimes ont été prises en charge, puis évacuées, vers les structures sanitaires locales, a-t-on encore ajouté. «Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Sidi Bel Abbes, avec 2 personnes décédées et 9 personnes blessées», poursuit le communiqué, en indiquant que «les victimes ont été évacuées vers l'hôpital local, par la protection civile». En outre, les unités de la Protection civile ont enregistré au total 5 887 interventions, pour répondre aux appels de secours ou suite à des accidents de la route, des accidents domestiques ou encore l'évacuation sanitaires et l'extinction d'incendies, a indiqué le communiqué de la direction générale de la protection civile. «Les éléments de la protection civile sont intervenus, pour l'extinction de 5 incendies urbains et divers, à travers les wilayas de Constantin, Tizi Ouzou, Bouira Boumerdes» a précisé la même source. «16 personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO émanant des appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur des domiciles à travers les wilayas de Batna (01 personne), Médea (05), Guelma (06) et Bordj Bou Arreridj (04). Les victimes ont été pris en charge sur les lieux, puis transférées vers les structures sanitaires locales», a conclu le même document.

Samia Acher

EFFONDREMENT D'UNE HABITATION À NÂAMA

Un septuagénaire grièvement blessé

Un septuagénaire a été grièvement blessé suite à l'effondrement d'un plafond de son domicile vendredi au quartier Sidi Lekbir, dans la commune de Tiout, a-t-on appris de la direction de la protection civile de la wilaya de Nâama. La victime, en état de choc, souffre de graves fractures dans diverses parties du corps, a indiqué cette source, ajoutant que les éléments de la protection civile ont évacué le blessé au service des urgences de l'établissement hospitalier Mohamed Boudiaf d'Aïn Sefra. L'accident est survenu au domicile familial de la victime. Il est composé de deux étages. Le plafond effondré est constitué de plaques métalliques et d'une couche de béton, a-t-on indiqué.

Qahwa fi goubli |

Divorce à l'Algérienne...

Il n'est de pire épreuve pour les enfants que le divorce de leurs parents. Car ils en sont les premières victimes contraintes par la force des choses d'en subir tout le choc et le poids. Au vrai le phénomène récurrent ne manque pas d'inquiéter et de susciter moult controverses. Ainsi si pour les uns la séparation des cors et des biens pourrait, parfois, "être un mal nécessaire", pour d'autres c'est plutôt "l'échec consommé de toute une vie". Mais on a beau triturer ses méninges pour tenter d'arrondir au moins les angles, on aboutit toujours à la même conclusion : ce sont d'abord les enfants qui trinquent. Puisque leur équilibre psychique et équilibre tout court s'en trouve, de facto, perturbé et affecté. Et pour cause ! d'aucuns me rétorqueront sans doute qu'il

est des moments dans la vie d'un couple où tout bascule et que donc le vivre ensemble sinon au moins la cohabitation n'est plus de mise. Paradoxe des paradoxes qui en souligne au demeurant toute la versatile des êtres, la rupture peut intervenir même lorsqu'on s'est connu auparavant et qu'on s'est cru donc suffisamment préparé pour affronter la vie à deux. A défaut de couler des jours heureux jusqu'au bout du bout bien que la chose fort heureusement existe encore et mérite égards, respect et considération. Evidemment qu'il n'y a pas de recette miracle pour booster la longévité du couple à part peut-être cette nécessaire relation de confiance ou encore mieux ce contrat moral devant prévaloir. Maintenant libres aux adultes qui n'en font pas de

se jouer de ce sacrement car c'en est ne l'oublions point et de traîner ainsi une vie durant un sentiment de culpabilité surtout lorsqu'ils découvriront une progéniture qui en subira forcément les contrecoups. Voilà il n'entre nullement dans mon modeste propos de jouer les donneurs de leçons puisque telle n'est point ma vocation mais je vous le confie sincèrement : hier je suis revenu complètement dégoûté et non moins meurtri du tribunal où j'ai assisté à des scènes où l'ingratitude humaine n'a d'égal que son ignominie ;écœuré vraiment tout en me refusant de porter un quelconque jugement de valeur, chaque vie n'est-ce pas étant ce qu'elle est et ne pouvant donc être ce qu'elle n'est pas...

A. Zentar

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE DE LA WILAYA DE MEDEA

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N°: 01/2021
N° FISCAL: 408002002026070

la direction de la protection civile de la wilaya de Médéa, lance un Avis d'appel d'offres National restreint avec exigence de capacité civile et en vue de l'approvisionnement pour la réalisation d'une unité principale de la protection civile à Médéa par les lots suivants:

- Lot n°06 : parcours d'entraînement sportif et instructions militaires.
- Lot n°07 : Services techniques - Lot n°09 : Salle de sport + bassin d'entraînement.
- Lot n°10 : 04 logements d'astreinte. - Lot n°12 : peinture.

Les conditions d'éligibilité sont :

Le Cas individuel 1- Chaque document montre l'expérience 2- projets similaires ont été achevés au cours des cinq dernières années (deux ou plus) 3- copie du certificat de qualification professionnelle et de classification comme activité constructive majeure, du quatrième catégorie (04) et plus dans les lots 06-07-09-10 et de troisième catégorie (03) et plus pour le lot 12 doit correspondre à l'activité du registre du commerce avec le certificat de qualification professionnelle et de classification

4- chiffre d'affaires moyen des trois dernières années (2017-2018-2019) est égal ou supérieur à 50 millions de dinars pour les lots 06-07-09-10 et 10 millions de dinars pour le lot 12

Le Cas de groupement : le gérant de le cas de groupement doit remplir Les conditions (1-2-3-4) ci-dessus. Les soumissionnaires sont invités à retirer le cahier des charges auprès de La Direction de la Protection Civile de la Wilaya de Médéa, « Quartier M'sallah-Médéa »

L'offre de chaque soumissionnaire doit comprendre :

L'offre de candidature - L'offre technique - L'offre financière

L'offre de candidature :

- La déclaration de candidature dûment renseignée, datée, cachetée et signée selon le modèle ci-joint
- La déclaration de probité dûment renseignée, datée, cachetée et signée selon le modèle ci-joint
- Les statuts pour les sociétés établies ;
- Tous les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des candidats, visés à l'article N°04 du présent cahier des charges à savoir :
 - planing d'exécution des travaux détaillé
 - Copie du registre de commerce authentifié auprès des services de CNRC
 - Le numéro d'identification fiscale (NIF)
 - un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie quatre (04) ou plus avec l'activité principale bâtiment en cours de validité.
 - Copie de l'extrait de rôles apurés ou échantonné (moins de 03 mois) comportés toutes les impositions (TAI, IRG, TVA et IBS).
 - Copie d'attestation CNAS de mise à jour des cotisations valable
 - Copie d'attestation CASNOS, de mise des cotisations valable
 - Copie d'attestation CACOBAL III, valable,
 - Copie d'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés auprès des services de CNRC (année 2019).

L'offre technique :

- la liste des moyens humains avec justificatif (attestation CNAS - diplômes)
- Copie des Moyens matériels avec justificatif (acte de propriété et assurance au nom du soumissionnaire, PV d'huissier de justice établi dans une période de l'année 2021)
- Copie des Références professionnelles (attestation de bonne exécution établie par les maîtres d'ouvrages) du cinq (05) dernières années.
- Les bilans des trois (03) dernières années (2017-2018- 2019) et le chiffre d'affaire justifié par le C20 délivré par les services des impôts et les références bancaires.

02- Offre technique : Cahier des charges offre technique paraphé, daté et signé

- Déclaration à souscrire, remplie, daté et signé
- Cahier des charges des instructions aux soumissionnaires paraphé, daté et signé
- Tous documents qui permet analyse des offres techniques/mémoire technique justificatif et toute documents demandés Conformément à l'article 78 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public
- La présente offre des charges partant à la dernière page, la mention manuscrite « la c accepté »

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2021 « Offre technique »

03- Offre financière :

- La Lettre de soumission signée, l'ensemble des prix unitaire signés, devis quantitatifs et extraits signés, datés et paraphés.
- Les lots (03) enveloppes contenant le lot : « l'offre de candidature, le lot : « l'offre technique » le lot : « l'offre financière » doivent être insérées, à leur tour, dans une 4ème enveloppe au, blanc et fermé, ne comportant que les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N° 01/2021 Approvisionnement de la direction de la protection civile de la wilaya de Médéa par le lot suivant: lot N° A NE PAS OUVRIR A Monsieur le Directeur de la protection civile de la wilaya de Médéa (Quartier M'sallah-Médéa)

Tous les offres doivent être déposées le dernier jour du délai de dépôt des offres défini par l'avis d'appel d'offres (21) jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BO-MOP) ou la presse, et si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant et cela à 12h00 au siège de la direction de protection civile de la Wilaya de MEDEA - site à quartier M'sallah- MEDEA-

L'ouverture des plis des offres se fera le même jour à 14 h 00 en séance publique au niveau du siège de la Direction de la protection civile de la Wilaya de Médéa « Quartier M'sallah-Médéa ». Les soumissionnaires devront engager par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres à compter de l'heure (03) heures vingt et un (21) jours - cent onze (111) jours, à compter du jour de l'appel des offres.

CRÉSUS #612 DU DIMANCHE 11 AVRIL 2021 -ANEP 2116006527

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة السكن والعمران والمدينة
Ministère de l'habitat, l'urbanisme et de Ville

ديوان الشرفاء والسيرة الطاهرة
بليسمينك
المشورية العامة
وزارة الشؤون الاجتماعية
الولاية رقم 163
الولاية رقم 163

2021
2021

Téléphone: 021.....

Mise en Demeure

Une mise en demeure vous est adressée pour bureaux d'études mentionnées dans le tableau ci-dessous pour suivre ces missions d'étude et suivi sérieusement sous huitaine de jours, à partir de la première apparitions sur les journaux quotidiens nationaux.

Projet	Bureaux d'études	N° de convention et date d'approbation	N° De Mise en Demeure
Etude et suivi y compris VRD de réalisation des travaux des 100/1000 logements publics locaux lot N°04 à Tazewalt: programme complémentaire RHP année 2014.	NADJAH RABIT Gérant NADJAH RABIB	N°11/2021 le 18/02/2021	1 ^{er} Mise en Demeure
Etude et suivi travaux qui de réalisation des travaux des 125245/900 logements publics locaux à Laayoune - Tazewalt programme RHP année 2011	DET SCI-CL AYTIK Gérant Halla Mohamed	N°040/2014 le 20/05/2014	2 nd Mise en Demeure

En fin de quoi des mesures coercitives seront prises à votre endroit.

Directeur Général

CRÉSUS #612 DU DIMANCHE 11 AVRIL 2021 -ANEP 2116006543

REFERENDUM
Le peuple fera une « épopée » grandiose le 11 novembre selon Chepgraha

REPORTAGE
VIRÉE DANS L'ALGERIE PROFONDE des merveilles au pays des merveilles

Sur la Seine du crime

Votre quotidien chaque jour chez votre buraliste

ETHIOPIE

**14 rebelles
présomés abattus
dans l'Etat d'Oromia**

Les forces de sécurité de l'Etat éthiopien d'Oromia ont abattu 14 membres présumés de l'Armée de libération oromo (OLA), un mouvement rebelle, a rapporté vendredi le média étatique Ethiopia Broadcasting Corporation (EBC). EBC a fait savoir que ces 14 rebelles présumés avaient été tués lors d'opérations militaires menées ces derniers jours dans la zone de Shoa Nord dans l'Etat d'Oromia, ajoutant que 163 autres rebelles présumés de l'OLA ainsi que leurs complices présumés avaient été abattus lors des opérations militaires récentes. L'OLA est une faction dissidente de l'ex-groupe rebelle Front de libération oromo (OLF). L'OLF est un parti politique d'opposition affirmant défendre les droits de l'ethnie des Oromos, qui représente environ 35% de la population de plus de 110 millions d'habitants de l'Ethiopie. L'OLF a été désignée comme groupe terroriste par le Parlement éthiopien en 2011 mais il a été retiré de la liste des mouvements terroristes en juillet 2018 en vue de faciliter des négociations et d'encourager la réconciliation. Toutefois, une faction dissidente de l'OLF, estimée à 3 000 combattants environ, reste active dans les zones ouest et sud de l'Etat d'Oromia, qui sont le principal foyer de l'ethnie oromo.

**ACCUSÉS D'AVOIR
TUÉ 11 SOLDATS****L'armée nigériane
dit avoir abattu
10 «bandits»**

L'armée nigériane a annoncé vendredi avoir abattu dix personnes, qu'elle accuse d'être des «bandits armés» responsables du meurtre de onze de ses hommes, dans l'Etat du Benue, dans le centre du Nigeria. Des violences ont éclaté récemment entre deux communautés de cet Etat du Nigeria, en proie aux violences pour l'accès aux terres et l'armée avait dû intervenir et y stationner pour rétablir l'ordre depuis plusieurs jours. Lundi, «un bataillon a été attaqué au niveau d'un checkpoint par un groupe appelé les Bonta Boys» et a été emmené dans une forêt voisine «où ils ont été violemment assassinés, a fait savoir Onyema Nwachukwu, porte-parole de l'armée dans un communiqué. «Ils ont été brûlés vifs et leurs armes ont été volées», a-t-il ajouté. Dans un précédent communiqué, l'armée annonçait un bilan de 11 morts parmi ses troupes. Selon M. Nwachukwu, l'armée a débusqué les coupables au cours d'une mission de «recherche» et a tué «10 bandits armés». «A part ces bandits, aucun civil n'a été tué», a-t-il ajouté même si l'armée reconnaît dans son communiqué avoir détruit et brûlé des maisons «où ils se cachaient». Des affrontements meurtriers entre éleveurs peuls et agriculteurs à propos des terres, des pâturages et de l'eau perdurent depuis des années dans des régions situées dans le centre du Nigeria. Le gouverneur de l'Etat de Benue a déclaré avoir échappé en mars à une attaque menée par des éleveurs armés alors qu'il voyageait en convoi. Les forces de sécurité nigérianes luttent sur plusieurs fronts. Elles doivent combattre une insurrection terroriste de plus de dix ans dans le Nord-Est et des enlèvements massifs contre rançon et du banditisme dans le nord-ouest du pays. Elles luttent également contre des groupes séparatistes dans le Sud-Est.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE À DJIBOUTI

Ismaël Omar Guelleh réélu avec 98,58% des voix

Ismaël Omar Guelleh a été réélu vendredi à 98,58% des voix, selon les chiffres officiels provisoires, à la présidence de Djibouti, un petit pays stratégique de la Corne de l'Afrique qu'il dirige d'une main de fer depuis 22 ans. «IOG», 73 ans, se présentait pour un cinquième et, théoriquement, dernier mandat face à Zakaria Ismail Farah, un homme d'affaires de 56 ans fraîchement débarqué en politique et dont les chances de victoire semblaient maigres. «Le président Ismaël Omar Guelleh obtient 167 535 voix, soit 98,58% (...).

Tels sont les résultats provisoires du scrutin présidentiel de ce 9 avril 2021», a annoncé vers 03h15 dans la nuit de vendredi à samedi Moumin Ahmed Cheick, le ministre de l'Intérieur, sur la télévision publique RTD. Il a ajouté que M. Farah avait obtenu moins de 5.000 voix. Les résultats définitifs seront prochainement «donnés par le Conseil constitutionnel». En 2016, lors de la précédente élection présidentielle, M. Guelleh avait été crédité d'environ 87% des voix, là aussi dès le premier tour. Vendredi, plus tôt dans la soirée, le Premier ministre Abdoukader Kamil Mohamed a annoncé sur Facebook que «la participation dépasserait les 77%», contre 68% en 2016. Les quelque 215.000 électeurs inscrits (sur une population totale de 990 000 personnes) étaient invités à se rendre dans l'un des 529 bureaux de vote du pays, en majorité situés dans la capitale Djibouti-ville. Vendredi midi, le président sortant, portant des vêtements traditionnels immaculés, avait voté, accompagné d'une nuée d'officiels, d'officiers de sécurité et de journalistes, se disant «très, très confiant». Cette réélection se dessine néanmoins comme un dernier tour de piste pour M. Guelleh, qui aura, lors du prochain scrutin en 2026, dépassé la limite d'âge de 75 ans imposée par la Constitution. Cette limite a été introduite en 2010, lors d'une révision de la Constitution principalement destinée à supprimer la limite de deux mandats fixée jusqu'alors. Cette réforme avait permis l'année suivante à

M. Guelleh, deuxième président de Djibouti depuis l'indépendance en 1977, de se présenter pour un troisième mandat. Il avait alors promis, en 2011, que ce serait sa dernière candidature.

«ÇA NE SERT À RIEN»

Vendredi en fin de journée, M. Farah, qui ne répondait plus depuis plusieurs heures aux sollicitations de l'AFP, n'avait été vu dans aucun bureau de vote. «Ça ne sert à rien mon vote, ni les votes de 80% du peuple djiboutien», a-t-il écrit plus tôt dans



un message, sans donner plus d'explications. Dans un second message, M. Farah a vivement critiqué l'absence de ses délégués dans les bureaux de vote, semblant suggérer qu'ils avaient été empêchés d'entrer. Mais le chef de la mission d'observation de l'Union africaine (UA), Ahmed Tidiane Souare, a déclaré à la presse à la mi-journée que son équipe n'avait «pas rencontré de délégués» de l'opposant dans les bureaux de vote visités, précisant qu'il ne s'agissait pas d'une «obligation». «Jusqu'à là, tout se passe dans les règles et dans le calme», a ajouté l'ancien Premier ministre guinéen.

DISCOURS UNIFORME

Les quatre premiers mandats de M. Guelleh ont été marqués par un exercice du pouvoir autoritaire laissant peu de place à la contestation et à la liberté de la presse, mais aussi par un développement de l'économie, reposant sur l'essor des ports et des structures logistiques. Ce territoire désertique, situé face à une des voies maritimes les plus empruntées au monde, aux confins de l'Afrique et de l'Arabie, est devenu un carrefour commercial. Il accueille égale-

ment d'importantes bases militaires étrangères (Etats-Unis, France, Chine, Japon). D'abord timide, en cette matinée électorale qui précédait la prière du vendredi, la plus importante de la semaine dans ce pays musulman, l'affluence s'est intensifiée en fin d'après-midi. Dans les bureaux de vote visités par l'AFP dans différentes zones de Djibouti-ville, les électeurs affichaient un discours uniforme, presque mécanique, en faveur du président sortant. «Le Président de l'avenir est Ismaël Omar Guelleh (...) Nous espérons qu'il sortira victorieux de l'élection. Deuxièmement, le développement du pays est en marche grâce à lui», affirme Nimo Osman Elmi, une secrétaire de 42 ans, qui votait dans le quartier populaire de Balbala. Plusieurs jeunes électeurs, souvent sans emploi, l'appelaient à aider la jeunesse et à changer de politique, mais assuraient voter pour lui. La croissance djiboutienne, qui devrait atteindre +7% en 2021 après une récession en 2020 liée au Covid-19, bénéficie peu à la population, touchée à 21,1% par la pauvreté extrême, selon des données 2017 de la Banque mondiale.

R. I/AFP

INTENSIFICATION DES COMBATS À MARIB (YÉMEN)**53 morts en 24 heures**

Les combats entre rebelles Houthis et forces pro-gouvernement se sont intensifiés près de Marib, dernier bastion du gouvernement dans le nord du Yémen en guerre, faisant 53 morts dans les deux camps ces dernières 24 heures, ont indiqué samedi des responsables militaires loyalistes. Ces combats se sont concentrés sur les fronts de Kassara et de Machjaâ, au nord-ouest de Marib, capitale de la province éponyme riche en pétrole, selon ces sources. Les rebelles tentent depuis début février de s'emparer de ce bastion loyaliste, situé à 120 kilomètres de la capitale Sanaâ, contrôlée par les Houthis depuis 2014, comme une grande partie du nord du pays. «Les rebelles ont réussi à gagner un peu de terrain» lors de ces combats, a affirmé à l'AFP l'une des sources militaires, mais sans menacer la ville de Marib elle-même. Vingt-deux soldats du gouvernement, parmi lesquels cinq officiers, ont été tués lors de ces combats, selon ces sources militaires, qui affirment que 31 rebelles ont aussi été tués. Les rebelles communiquent

rarement sur leurs pertes. L'aviation de la coalition, menée depuis 2015 par l'Arabie saoudite, est intervenue en soutien aux forces progouvernementales, toujours selon ces sources. En dépit de ces bombardements, les rebelles poursuivent leur offensive. Ces derniers mois, ils ont également multiplié les tirs de missiles et de drones sur l'Arabie saoudite et ont rejeté une proposition de Riyad pour un cessez-le-feu. La perte de Marib serait un coup dur

pour le gouvernement et Riyad, mais également une menace pour les civils, au moins un million de déplacés ayant trouvé refuge dans des camps de la région. Le conflit, déclenché en 2014 par une offensive des rebelles qui ont conquis de vastes pans du territoire, a tué des dizaines de milliers de personnes, selon des ONG, et poussé des millions d'autres au bord de la famine. C'est la pire crise humanitaire au monde d'après l'ONU.

LUTTER CONTRE LA FATIGUE

Quelles sont les bonnes vitamines

Pour retrouver une plus grande énergie physique et morale, certaines vitamines sont bien utiles. Voilà les explications et nos conseils.

Les raisons d'être à plat ne manquent pas : surcroît de travail, sommeil en dents de scie, maladie ou convalescence, stress intense... La fatigue est une plainte fréquente. Pour y faire face, une des clés est de miser sur les vitamines tonifiantes.

LA VITAMINE C

Vitamine antifatigue par excellence, elle est aussi immunostimulante, favorisant la multiplication des lymphocytes B et T, des cellules qui ont pour rôle de neutraliser et de détruire les virus et microbes. Elle favorise également l'absorption du fer par l'organisme, un minéral indispensable pour lutter contre l'anémie.

Nos besoins quotidiens

Ils augmentent avec l'âge : ils sont de 110 mg jusqu'à 75 ans, 120 mg après cet âge. Si vous êtes fumeur, vos besoins grimpent à 130 mg, car chaque cigarette "grille" 25 mg de vitamine C !

Où la trouver

Elle se cache essentiellement dans les fruits et les légumes parmi lesquels la goyave (228 mg), le kiwi (92,7 mg), le poivron rouge (81 mg), le litchi (71,5 mg) ou encore le cresson (56,5 mg). Mais attention, elle est très sensible à la chaleur et à l'oxygène. Pour profiter de ses bienfaits, il est donc conseillé de consommer rapidement les aliments qui en contiennent et de préférence crus ou très peu cuits.

LA VITAMINE D

Insuffisante quand le soleil nous fait défaut, la vitamine D est indispensable pour lutter contre la fatigue, la faiblesse musculaire ainsi que la dépression.

Nos besoins quotidiens

Ils se montent à 15 µg. Environ 70 % de



nos besoins sont couverts par l'exposition solaire, notre organisme étant capable de produire de la vitamine D sous l'action des UVB, le reste doit être apporté par l'alimentation. Si, entre les mois de mai et octobre, une exposition de 15 à 20 min, les bras nus, suffit pour bénéficier de cette juste dose, en hiver, le manque d'ensoleillement fait chuter le taux. Il est donc essentiel d'inscrire chaque jour à votre menu des aliments qui en contiennent.

Où la trouver

Cette vitamine liposoluble n'est présente que dans les aliments gras. La championne incontestée ? L'huile de foie de morue, avec un apport de 12,5 µg/cuillère à café. Rebutée à l'idée de devoir en avaler ? Vous la trouverez également dans les poissons gras : 100 g de hareng fumé (22 µg/100 g), de sardines en boîte (12,5 µg/100 g) ou de saumon cuit vapeur (8,7 µg/100 g) en sont d'excellentes sources. Tout comme les cacahuètes (10,3

µg/100) et la margarine (10 µg/100) Enfin, dans une moindre mesure, les champignons (3,1 µg/100), le foie de veau (2,52 µg/100), les œufs (2,11 µg/100) et les lardons cuits (1,1 µg/100) nous aident à augmenter nos apports.

LES VITAMINES B1, B2 ET B5

Ces trois vitamines ont pour rôle de faciliter l'absorption des nutriments par l'organisme et de favoriser la transformation de ces éléments en énergie pour le corps.

En prime, la vitamine B1 a pour propriété de lutter contre le stress, source de fatigue nerveuse, la vitamine B2 de donner un coup de fouet à l'organisme et la B5 de contribuer aux performances intellectuelles.

Nos besoins quotidiens

Ils sont de 1,1 mg par jour pour la vitamine B1, 1,4 mg pour la vitamine B2 et 6 mg pour la B5.

Où les trouver

Le foie d'agneau réunit les trois vitamines (0,46 mg de B1, 4,31 mg de B2 et 12,6 mg de B5). Les vitamines B1 et B5 sont également présentes dans les céréales complètes et les légumineuses (1,17 mg de B1 dans le son d'avoine, 1,32 mg dans le germe de blé et 0,72 mg dans le blé ; 7,39 mg de B5 dans le son de riz, 2,29 mg dans le son de blé, 1,49 mg dans le son d'avoine, 0,64 mg dans les lentilles cuites), tandis que la B2 est en quantité dans les produits laitiers (4,2 mg dans les fromages à pâte molle, 1,24 mg dans l'époisses, 0,91 mg dans le St Marcelin, 0,21 dans les yaourts).

LA VITAMINE B12

Elle est indispensable à la production des globules rouges et le bon fonctionnement du système nerveux. Sa carence est responsable d'une anémie, source d'une grande fatigue, de faiblesse musculaire, d'essoufflement, de palpitations et de vertiges.

Nos besoins quotidiens

Ils se montent à 2,4 µg par jour.

Où la trouver

Principalement dans les produits laitiers (2,6 µg dans le fromage à pâte molle, 2,59 µg dans le comté, 2,28 µg dans la mozzarella, 2,02 µg dans l'emmental), dans le poisson (36 µg dans le poulpe cuit, 28,6 µg dans les huitres, 19 µg dans le maquereau, 14,1 µg dans le hareng, 12 µg dans les sardines grillées) et dans la viande (60 µg dans le foie d'agneau cuit, 3,31 µg dans le steak haché, 1,45 µg dans la merguez de mouton).

Des plats que les végétaliens boudent, ce qui explique qu'ils sont carencés en cette vitamine et ont besoin d'une supplémentation.

Si au bout de 3 semaines de ce rééquilibrage alimentaire, vous vous sentez toujours à plat, consultez votre médecin généraliste.

La fatigue peut aussi être le symptôme d'une carence en vitamines ou minéraux plus sévère, d'une infection, d'un problème psy ou bien être due à certains médicaments... Après un questionnement sur vos activités de ces derniers mois et, au besoin, un bilan sanguin, nul doute que le praticien pointera les raisons de cet épuisement et saura y mettre un terme.

Comment éviter la fatigue?

Qu'elle soit chronique ou permanente, la fatigue agit sur notre qualité de vie. Voici 10 trucs pour éviter les baisses d'énergie.

1- DORMIR SUFFISAMMENT

On ne le dira jamais assez, « le sommeil c'est la santé ! ». Alors, comment rester en forme quand nos nuits sont perturbées? Si vous pensez souffrir de l'un des très nombreux troubles du sommeil existants, selon l'organisation à but non lucratif Fondation Sommeil, il est peut-être temps de consulter un professionnel de la santé.

Dans tous les cas, se coucher à des heures régulières et laisser le stress hors du lit sont la clé pour un sommeil de qualité.

Et si vous êtes tout de même fatiguée, une sieste de 20 minutes en journée, idéalement entre midi et 15 h, pourrait bien vous requinquer.

2- FAIRE DE L'EXERCICE

Difficile de trouver la motivation pour bouger quand on est épuisé... Pourtant, le sport a pour effet de nous donner un regain d'énergie. Comment? Les neurotransmetteurs qui agissent sur le bien-être et le stress, les endorphines et la sérotonine, sont sécrétés par notre organisme après 30 minutes d'efforts soutenus.

Et si on vous disait que de bouger régule

aussi notre horloge interne et favorise le sommeil?

3- BIEN MANGER

Un bon déjeuner le matin, un lunch protéiné le midi et un souper léger le soir; voilà comment éviter les coups de fatigue tout au long de la journée. Et si vous avez une petite fringale nocturne, voici quelques collations qui ne perturberont aucunement votre nuit.

Aussi, certains aliments pourraient vous donner un coup de pouce et contribuer à maintenir votre niveau d'énergie.

4- CONSOMMER DES ALIMENTS ANTI-FATIGUE

Le magnésium, véritable antistress naturel, vous aidera à maintenir le cap durant la journée. N'hésitez pas à croquer deux ou trois carrés de chocolat noir ou une poignée d'amandes si vous sentez une faiblesse vous envahir.

La vitamine C va, quant à elle, renforcer votre système immunitaire et vous donner un coup de fouet.

On la trouve dans les agrumes et le brocoli, par exemple, qu'on peut croquer tout au long de la matinée.

Le ginseng, cette racine asiatique, agit sur le système nerveux central en plus de contenir des vitamines et minéraux. On le trouve

généralement en ampoule ou en gélule, à la pharmacie ou dans les magasins bio.

5- ÉVITER LES EXCITANTS

Si votre réflexe est d'avalier un café pour vous réveiller, peut-être devriez-vous lever un peu le pied. En effet, la surconsommation de caféine et autres boissons censées vous apporter de l'énergie provoquera l'effet inverse.

On se limite donc à deux ou trois tasses, ou on opte pour le Guarana, cette plante sud-américaine à forte concentration de caféine et aux multiples vertus. Tout comme le café, on évite d'en abuser, surtout après 16 heures. On le trouve en poudre, en gélule ou en ampoule.

Vous n'aimez pas le café? Une tisane ou un thé sucré au miel pourrait bien vous aider à vous recentrer sur vous-même et à stimuler votre système nerveux tout en douceur.

6- FAIRE LE PLEIN DE LUMIÈRE

Le manque de lumière a de nombreuses conséquences sur notre horloge biologique. Et plus les jours raccourcissent, plus nous sommes susceptibles de tomber dans la déprime et de manquer de tonus.

C'est sans compter sur le fait que la vitamine D, devenue à la mode grâce à ses nombreux bienfaits, a grandement besoin de ces

rayons pour exister. Et pas besoin d'investir dans une lampe de luminothérapie tout de suite, puisque s'exposer régulièrement au soleil l'hiver, de préférence le midi, devrait vous apporter un regain d'énergie.

On peut également en profiter pour aller marcher une dizaine de minutes après le lunch pour digérer, faire le plein de lumière et bouger!

7- ATTENTION AU SURMENAGE

Vous êtes fatiguée à cause du surmenage? Ou peut-être est-ce l'inverse? En avoir trop sur les épaules est le début d'un cercle vicieux qui risque d'engendrer stress et fatigue.

À la maison, comme au travail, mettez tout le monde à contribution et n'hésitez pas à déléguer! Vous en ferez donc moins, mais vous le ferez mieux.

Aussi, apprendre à dire non vous permettra de vous concentrer sur l'essentiel.

Ce n'est certes pas une chose facile, mais vous en tirerez de nombreux bénéfices, dont la satisfaction d'avoir le contrôle sur votre vie.

Dites-vous que vous ne pourrez rien régler à cette heure-ci et que vous y verrez plus clair après une bonne nuit de sommeil... Et prête à commencer la journée du bon pied!

L'ARTISANAT DANS LE CONTEXTE

Le label sinon rien...

Si l'importance de l'artisanat n'est plus à démontrer, encore faut-il que les pouvoirs publics œuvrent davantage à l'arracher aux faux artisans et à toute cette faune parasitaire qui se sucre sur le dos des véritables artisans. Etat des lieux et lendemains prometteurs...

Comment protéger notre artisanat et le soustraire à toutes manœuvres frauduleuses qui profitent au marché parallèle ? Certes sur le papier les textes juridiques sont là pour constituer autant de mesures de suretés que d'un dispositif préventif destiné à la protection des artisans dument recensés et considérés comme tels. Mais dans la réalité il en va tout autrement.

Car il existe même des ateliers clandestins qui font dans la concurrence déloyale et sapent ainsi le moral des artisans honnêtes qui paient, en définitive, les pots cassés ; et il convient justement pour parer à ce piratage qui ne dit pas son nom mais qui n'en est pas moins frustrant (un véritable viol).

UNE CONCURRENCE DÉLOYALE

Car comment peut-on impunément avec désinvolture qui plus est s'accaparer un produit d'autrui toute honte bue ? Et le signer comme si de rien n'était. Mais cette concurrence déloyale ne concerne pas uniquement les nationaux puisqu'à l'international il n'y a pas que des enfants de chœur non plus...D'où nécessité absolue que tous les organes impliqués à des degrés divers dans la conception et la distribution des produits artisanaux de dérouler une véritable stratégie commune à même de cerner au mieux et au plus près toutes les voies et opportunités qui rendent le produit artisanal à ses véritables maîtres et qui durcisse davantage le dispositif législatif. Dans cette optique et en réunissant toutes les wilayas de l'Est à Khenchela royaume comme tout le monde le sait du fameux tapis de Babar et les institutions concernées, la ministre de tutelle entend ainsi mettre hommes et organismes devant leurs responsabilités respectives. Par ailleurs et fait tout aussi majeur il est des normes de fabrication auxquelles chaque artisan quel que soit son domaine (poterie, tapisserie, dinanderie,



etc...) est tenu de faire siennes pour que la compétitivité soit le seul critère de rigueur et que notre production artisanale démultiplie ses chances intrinsèques et réelles de s'imposer à court terme de préférence sur les marchés mondiaux. Car l'image d'un pays ne tient pas uniquement aux prouesses de sa diplomatie mais aussi à toute l'intelligence nationale mobilisée dans tous les secteurs pour porter de plus en plus haut la fameuse marque de fabrique.

Ainsi certains pays riverains de la méditerranée qui n'ont ni notre intelligence ni une meilleure qualité que nos produits ont pourtant su et pu à force d'abnégation réussir le tour de force de prendre une longueur d'avance sur nous alors même qu'ils ne

bénéficient point des mêmes facilités que nous encore moins de notre know how. Autre fait qu'on ne manquera pas de relever et qu'on gagnerait à privilégier le rajeunissement du corps artisanal, de sa composante tout en félicitant la vieille école de l'empirisme de l'extraordinaire labeur accompli jusque-là et souvent beaucoup plus par passion qu'intérêt pécuniaires. Encore faut-il bien sur que la relève parmi la population soit déjà prête, intéressée et stimulée et suffisamment consciente des enjeux stratégiques du secteur qui éprouve donc un besoin crucial d'énergies nouvelles. Car l'ancien a beaucoup donné sans songer à la relève, bien que ces mêmes anciens refusent cette accusation qu'ils considèrent comme gratuite. Et pourquoi donc ? Parce qu'ils

estiment que les jeunes affichent de moins en moins de sollicitude à l'égard des métiers traditionnels et ne veulent plus assurer et assumer cet héritage pourtant si précieux. Récemment encore et pour la petite histoire, j'ai vu non sans pincement au cœur disparaître le dernier des Mohicans de la dinanderie. Tandis que les jeunes d'aujourd'hui (pas tous fort heureusement) n'ont qu'un seul rêve : s'en aller, coûte que coûte, voir si l'herbe est plus verte ailleurs, tout en risquant la grande désillusion au bout du voyage sensé salutaire sinon réparateur.

LIBÉRER L'ARTISAN DE TOUTES LES CHAPES DE PLOMB

Du moins c'est ce que la majorité juvénile croit avant de retomber sur terre brutalement et revenir à de meilleurs sentiments. Pour en revenir à l'objet de notre propos centré sur les perspectives d'exportation du produit artisanal en général, force est d'admettre aussi qu'il faut, coté pouvoirs publics, élargir et le micro et le macro environnement (facilitations fiscales, accompagnement financier, assistance en amont et en aval) aux fins de libérer l'artisan de toutes les chapes de plomb bureaucratique pour qu'il ne soit comptable que de la seule et unique compétitivité de son produit. En d'autres termes peut-être plus explicites ne pas exiger de l'artisan ce qui n'entre pas dans son champ de compétence. En ce sens, une fois délesté de toutes les lourdes bureaucraties, il ne consacrerait ses ressources humaines qu'à l'unique label high quality et finition de haute couture. Le reste, tout le reste est du ressort exclusif des organismes institués à cet effet. Car il est temps, voir grand temps que chaque chose soit à sa place et que l'intérêt collectif imprègne toute la philosophie des réputés individualistes. Tandis qu'il importe tout autant de faire la chasse à tous ces parasites clandestins qui vivent grassement au crochet des plus méritants parmi la grande famille des artisans...

Amar Zentar

ATELIER RÉGIONAL SUR L'ARTISANAT

Protéger la propriété intellectuelle et industrielle

Les participants à un atelier régional de formation sur la protection des produits de l'artisanat d'art des wilayas de l'Est, tenue jeudi à l'université Abbas Leghrou de Khenchela, ont mis l'accent sur l'importance de commercialiser les produits artisanaux dans le cadre du système de protection de la propriété intellectuelle et industrielle. Les experts locaux et étrangers animant l'atelier en présence des directeurs et présidents des Chambres de l'artisanat et des métiers (CAM) des wilayas de l'Est ont mis l'accent sur les "avantages" dont bénéficient les artisans en usant des droits de protection de la propriété intellectuelle pour protéger leurs produits artisanaux contre l'imitation et la contrefaçon.

Dans ce contexte, Kamel Eddine Bouam, directeur général de l'artisanat et des métiers au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, a affirmé dans son intervention que l'objectif de cet atelier, programmé en coordination avec le bureau extérieur de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) en Algérie, en partenariat avec l'Institut

national algérien de la propriété intellectuelle (INAPI) et l'Institut algérien de normalisation (IANOR), est la protection des produits artisanaux algériens à travers une marque collective et un label de qualité, à l'instar du célèbre tapis Babar de Khenchela.

Il a également ajouté que le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail Familial procédera après la fin des sessions de formation des directeurs et présidents des CAM, à la formation et la sensibilisation des artisans à l'importance de créer des marques commerciales pour les produits artisanaux pour bénéficier du système de protection de la propriété intellectuelle dans le cadre des textes relatifs au plan de protection des métiers artisanaux en vue d'aider les artisans à commercialiser leurs produits, notamment à l'étranger.

De son côté, Abdelhafid Belmehti, directeur général de l'INAPI, a souligné la nécessité de protéger l'artisanat traditionnel dans le cadre du système de protection de la propriété intellectuelle, relevant la possibilité de protéger le

savoir-faire par des brevets ou dans le cadre du secret commercial parallèlement à la protection de l'aspect extérieur par le droit d'auteur ou de modèles industriels tandis qu'il est possible de protéger la notoriété par des marques commerciales, collectives ou d'indications géographiques.

Pour sa part, Ali Raïs, directeur de la CAM de Constantine, a indiqué à l'APS avoir présenté l'expérience du label de qualité de la dinanderie de Constantine, assurant que la protection de ce savoir-faire par le système de la propriété intellectuelle et industrielle a contribué à sa protection de l'imitation et la contrefaçon et à lui conférer de la valeur sur les marchés nationaux et internationaux. Il a également relevé que la labellisation de la dinanderie constantinoise est passée par plusieurs étapes à commencer par la sensibilisation des artisans dinandiers. Le secrétaire général de la wilaya de Khenchela, Hadj Farsi, qui a présidé les travaux d'ouverture de cet atelier, a souligné quant à lui, que la wilaya recense 12.000 artisans dont les produits font

l'objet d'imitation et d'appropriation illégale, estimant que les copies bon marché ont freiné la vente des produits artisanaux authentiques et en ont terni la réputation. Il a relevé à cet effet la nécessité de recourir au système de protection de la propriété intellectuelle qui constitue le meilleur moyen pour réprimer la concurrence déloyale.

Cette rencontre, organisée par la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Khenchela, a donné lieu à la présentation de plusieurs interventions du directeur du bureau extérieur de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle en Algérie, Mohamed Salek Ahmed Athmane, le directeur de l'IANOR, Hales Djamel, et l'expert international libanais de protection de la propriété, Pierre Khouri.

La rencontre a été clôturée par un débat entre les animateurs de l'atelier et les directeurs des CAM sur les moyens notamment de convaincre les artisans de protéger leurs produits dans le cadre du système de protection de la propriété intellectuelle.

SIX ASSISTANTS DE ZETCHI RECONDUITS

La liste d'Amara ne fait pas l'unanimité

Le futur président de la FAF opte pour le changement dans la continuité.

Comme prévu, un seul candidat postule pour la présidence de la FAF dont l'AG électorale est fixée au 15 avril prochain. Il s'agit bien évidemment du patron du CR Belouizdad, Charaf-Eddine Amara, qui a déposé son dossier hier soir. « En prévision de la prochaine Assemblée générale électorale (AGE) de la Fédération algérienne de football (FAF), prévue le 15 avril 2021, M. Mohamed Saâd, secrétaire général de la fédération, a accueilli réception, dans les délais réglementaires (vendredi 9 avril 2021 à 00 heures) d'une seule liste de candidatures pour le poste de président et de son bureau fédéral. Il s'agit de : Pour le poste de Président de la FAF : M. Charaf-eddine Amara (Président du CR Belouizdad). Il est entendu que les dossiers déposés dans les délais réglementaires seront examinés, à partir de ce samedi 10 avril 2021, par la Commission des candidatures, présidée par M. Abdelmadjid Yahy avant d'annoncer officiellement leur validation », a-t-on indiqué dans le communiqué publié sur le site internet de la FAF. Six membres de l'équipe de Zetchi figure sur la liste d'Amara, en l'occurrence Mohamed Maouche, Amar Bahloul, Rachid Gasmi, Mohamed Ghouti, Larbi Oumamar et Hakim Medane. Gasmi avait toutefois démissionné. Le futur président de la FAF opte pour le changement dans la continuité ! L'autre grosse surprise est la présence de l'ancien président de la FAF et ministre de la Jeunesse et des Sports, Mouldi Aïssaoui, sur la liste du futur président de la Fédération. Une liste

COUPE DE LA LIGUE

USMA-MCA, grosse affiche des huitièmes de finale

L'USM Alger et le MC Alger vont se retrouver en huitièmes de finale de la Coupe de la Ligue dont le tirage au sort a été effectué, hier matin, au siège de la Fédération algérienne de football (FAF). Cette compétition qui remplace cette saison la Coupe d'Algérie sera lancée le 20 avril prochain, avec le déroulement des quatre matchs du tour préliminaire : O Médéa- ASO Chlef, NA Hussein Dey- AS Ain Milila, NC Magra - CS Constantine et CA Bordj Bou Arreridj-MC Oran. La dernière édition de la Coupe de la Ligue avait été disputée en 2000 et remportée par le CR Belouizdad.

L. B.

Résultats du tirage au sort:

Tour préliminaire :
O Médéa- ASO Chlef
NA Hussein Dey- AS Ain Milila
NC Magra - CS Constantine
CA Bordj Bou Arreridj - MC Oran

Huitièmes de finale :

USM Alger - MC Alger
ES Sétif - WA Tlemcen
US Biskra - Paradou AC
JS Saoura - JSM Skikda
CR Belouizdad - Vainqueur NCM-CSC
JS Kabylie - Vainqueur NAHD-ASAM
RC Relizane - Vainqueur CABBA-MCO
Vainqueur OM-ASO contre USM Bel Abbès.



controversée, loin de faire l'unanimité. Le président de la commission électorale, Abdelmadjid Yahy, va-t-il valider la candidature du président du CRB, qui n'a pas cinq ans à la tête du club, comme exigé par les statuts de la FAF ? Attendons pour voir...

L. B.

La composante de l'équipe de Charaf-Eddine Amara :

- M. Mohamed MAOUCHE (Représentant de la glorieuse équipe du FLN et membre de l'AG de la FAF).
- M. Mouldi AISSAOUI (Membre de l'AG, ex-président de la FAF et ancien ministre de la jeunesse et des sports).
- M. Rachid GASMI (ex-membre du Bureau fédéral sortant et représentant de la JS Saoura).
- M. Amar BAHLOUL (Président de la Ligue régionale de football d'Annaba).
- M. Yacine BENHAMZA (Président de la Ligue régionale de football de Saïda).
- M. Mohamed GHOUTI (Président de la Ligue de football de la wilaya d'Oum El-Bouaghi).
- Mme LAGHOUATI Naciba (Représentante de la Ligue nationale de

football féminin).

- M. Bachir MANSOURI (Président de la Ligue de football de la wilaya d'Illizi).
- M. Hakim MEDDANE (Représentant de la JSM Béjaïa).
- M. Rachid OUKALI (Président de la Ligue de football de la wilaya d'Alger).
- M. Larbi OUMAMAR (Représentant de l'ASM Oran).
- M. Djillali TOUIL (Président de la Ligue de football de la wilaya de Chlef).

Pour les postes de membres suppléants du Bureau fédéral :

- M. Slimane YAMANI (Président de la Ligue de football de la wilaya de Béchar).
- Mme Fadila CHACHOUA (Présidente de la Ligue de football de la wilaya de Boumerdès).
- M. Mohamed DOUAS (Président de la Ligue de football de la wilaya d'Annaba).
- M. Ahmed KHARCHI (Président de la Ligue de football de la wilaya de Laghouat).
- M. Baghdad MEBARKI (Président de la Ligue de football de la wilaya de Naâma).

COA

Célébration de la Journée internationale «Franc Jeux»

À l'instar des 206 Comités Nationaux Olympiques et la communauté mondiale antidopage, le Comité Olympique et Sportif Algérien (COA), a célébré "la Journée internationale Franc Jeux", qui figure dans le programme de l'Agence Mondiale Anti Dopage. Cette Journée est née d'une conférence sur l'éducation organisée par l'AMA en 2013, à laquelle 17 pays d'Amérique du Sud ont participé. Cette célébration a pris de l'importance au fil des ans, au point que la campagne de l'Agence dans les médias sociaux a atteint plus de 50 millions de personnes l'an dernier, dont bon nombre de participants individuels et institutionnels du monde entier. Cette année, le COA a choisi le thème le système «ADAMS» pour la géolocalisation des athlètes. Cette journée a regroupé les Directeurs Techniques Nationaux, les entraîneurs Nationaux et les athlètes, elle avait pour objectif principal d'expliquer les modalités d'enregistrement, de suivi dans le Système «ADAMS» ainsi que les risques de suspension encourus par les athlètes cibles.

IL Pousse un autre coup de gueule

Belmadi pas rassuré

Comme mentionné déjà dans nos colonnes, le dernier stage de la sélection nationale a été le plus compliqué pour Djamel Belmadi qui le confirme dans un message publié sur le site internet de la Fédération algérienne de football. «M. Belmadi estime que ce stage s'est déroulé dans des conditions chaotiques ne lui permettant pas d'être dans des positions et dans des dispositions à même de mener à bien ses missions d'entraîneur. Cela a même perturbé sérieusement les joueurs, ce qui est inadmissible à l'échelle d'une sélection», a-t-on rapporté dans ce message qui affiche clairement l'inquiétude du driver des Verts. «Tout ce marasme vécu et cette ambiance pesante, en rapport avec les prochaines élections de la Fédération algérienne de football, inquiètent fortement le sélectionneur national qui ne veut pas être mêlé à d'autres considérations en dehors de ses prérogatives, de son cadre professionnel et de ses engagements avec l'équipe nationale. M. Belmadi ne veut en aucun cas être le soutien de qui que ce soit, ni voir son nom lié ou utilisé dans le cadre d'un quelconque programme voire pour des desseins populistes, estimant qu'il s'était engagé avec la première sélection du pays uniquement pour des objectifs sportifs bien précis. Cette situation l'inquiète au plus haut point et risque de compromettre sérieusement l'avenir des Verts lors des prochaines échéances », a-t-on précisé. Il est à rappeler que Belmadi avait poussé un coup de gueule au retour de l'EN de la Zambie et il a été reçu par la suite par le Chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune. Il n'est vraisemblablement pas rassuré par les derniers développements et la sortie du président de la commission électorale de la FAF.

L. B.

COUPE DE LA CAF

L'ESS pour la réhabilitation, la JSK pour la confirmation

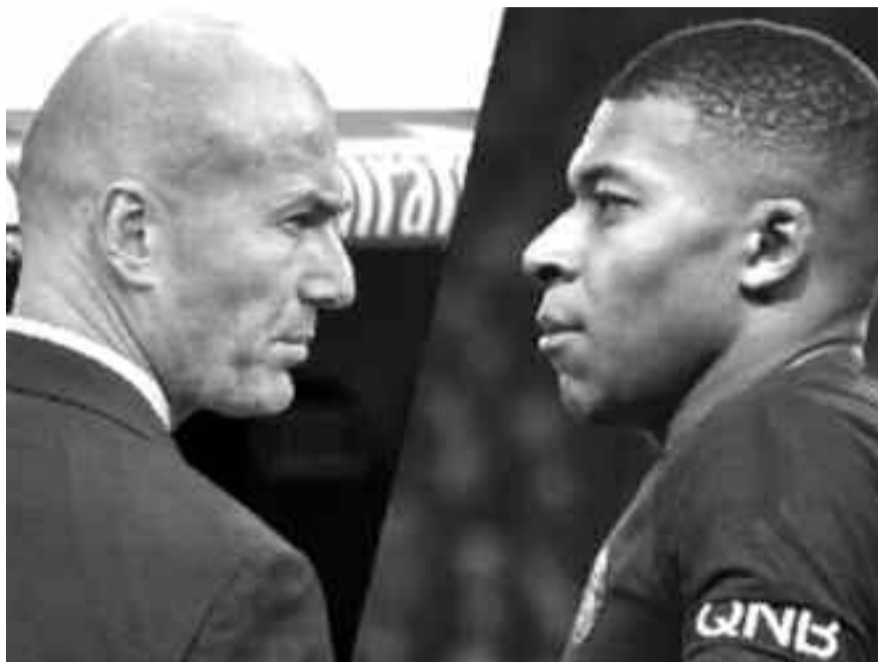
L'ES Sétif, dos au mur, n'aura plus droit à l'erreur lors de la réception des Nigériens d'Enyimba, dans l'objectif de relancer ses chances, alors que la JS Kabylie tentera de confirmer ses ambitions, ce dimanche soir (20h), à l'occasion de la 4e journée de la phase de poules de la Coupe de la CAF. Battue lors de la précédente journée à Aba par Enyimba (2-1), l'Entente, dernière du groupe A avec un point seulement, sera face au rendez-vous de la dernière chance pour se relancer dans la course à la qualification. Une victoire permettrait aux Sétifiens de décrocher leur premier succès dans cette phase de poules et surtout raviver leurs espoirs. Un éventuel faux-pas des joueurs de l'entraîneur tunisien Nabil Kouki serait lourd de conséquences, alors que le club court derrière le seul trophée qui manque à son riche palmarès. En vue de ce match crucial, le staff technique sétifien devrait bénéficier de nouveau des services de l'ailier Houssam-Eddine Ghacha et du milieu de terrain Messala Merbah. De son côté, la formation d'Enyimba tentera de revenir avec un bon résultat de Sétif et conforter du coup sa position de leader du groupe. Dans l'autre match de cette poule, les Sud-africains d'Orlando Pirates recevront les Libyens du Ahly Benghazi, avec la ferme intention de faire un grand pas vers les quarts de finale. Deuxième du groupe B avec 5 points, la JS Kabylie affrontera la RS Berkane tout en visant la victoire, dans ce qui sera un tournant important dans l'optique de valider son billet pour le prochain tour de l'épreuve. Toutefois, la préparation de cette rencontre a été perturbée par le mouvement de grève enclenché mercredi par les coéquipiers de Walid Bencherifa, suite à l'engagement non tenu de la direction pour régulariser leur situation financière. Finalement, un accord a été trouvé entre la direction et les joueurs, ces derniers ayant repris le chemin des entraînements jeudi, après que la direction a "donné des garanties pour résoudre le problème des arriérées de salaires dans les meilleurs délais", a indiqué la JSK dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. Battu mercredi à domicile en championnat marocain par l'IR Tanger (1-2), la RS Berkane traverse une mauvaise passe depuis quelques semaines, ce qui a entraîné la démission de l'entraîneur Tarik Sektioui, remplacé par l'Hispano-Marocain Juan Pedro Benali. Sur le plan de l'effectif, l'entraîneur français de la JSK Denis Lavagne sera privé du milieu de terrain Malik Raih, suspendu pour deux matchs ferme par la CAF, suite à son expulsion lors du dernier match face à la RS Berkane (0-0). Les Camerounais de Coton Sport (1ers, 6 pts) auront une belle occasion de conforter leur position en tête, en recevant les Zambiens de NAPSA Stars (4es, 1 pt), dans l'autre match du groupe B.

REAL MADRID

Zidane s'exprime sur Mbappé

L'attaquant parisien serait proche du Real Madrid selon la presse locale.

Étincelant en Ligue des Champions mercredi, où il s'est notamment distingué en inscrivant un doublé sur la pelouse du Bayern Munich (2-3), Kylian Mbappé fait beaucoup parler de lui. Alors que le Paris Saint-Germain cherche encore à prolonger son contrat, qui arrivera à son terme en 2022, plusieurs prétendants s'offre au « génie français ». Selon la presse espagnole, le natif de Bondy (93) aurait décidé de ne pas prolonger son contrat pour s'engager au Real Madrid p l'issue de la saison. Une rumeur qui a fait réagir l'ensemble des médias européens et même Zinedine Zidane, l'entraîneur des merengues, qui a tenu à répondre publiquement. « Je le connais, on se connaît bien, c'est tout. Ce n'est pas mon joueur et je ne peux pas parler. Kylian est un grand joueur et ce qu'il veut faire après, on verra... mais ce n'est pas ma préoc-



pation», a-t-il confié en conférence de presse, avant le Clasico contre le FC Barcelone. L'entraîneur français n'a donc pas trop souhaité répondre à la question, mais n'exclut pas qu'il pour-

rait être un sacré renfort au sein de l'effectif madrilène. Des premières déclarations qui annoncent les débuts d'un nouveau feuilleton autour de l'attaquant parisien dès cet été.

FC BARCELONE

Messi aurait tranché

Le feuilleton Messi touche-t-il à sa fin ? Si Lionel Messi, en fin de contrat en juin prochain, a dans tous les cas prévu d'attendre la fin de saison pour décider de son avenir ou tout du moins annoncé sa décision, une tendance lourde se dégage depuis plusieurs semaines. Faut-il y voir la conséquence du redressement du Barça depuis le passage à la nouvelle année ou celle du retour aux affaires de Joan Laporta, le nouveau président du club catalan ? Toujours est-il que le sextuple Ballon d'or semble désormais enclin à poursuivre l'aventure avec les Blaugrana. Présent sur le plateau de l'émission El Chiringuito, le journaliste José Alvarez s'est d'ailleurs montré catégorique, assurant que Lionel Messi avait fait son choix. « La décision de Lionel Messi serait très avancée. Il a eu beaucoup de doutes, a pensé à partir, mais il a réfléchi et désormais, Messi veut rester au Barça, a-t-il assuré. Il est heureux à Barcelone, il a apprécié les changements apportés au club. Et les premiers contacts avec la direction ont été très positifs. » Comme il s'y était engagé lors de sa campagne, Joan Laporta a en effet fait de la prolongation de Lionel Messi la priorité de ses premiers mois de son nouveau mandat. « Je veux essayer de convaincre Leo de rester. Je ferai tout mon possible en ce sens, et il le sait », avait-il d'ailleurs lancé lors de son discours d'investiture, ajoutant : « Leo, je suis désolé d'en parler ici en public, mais tu sais que j'ai énormément d'estime pour toi et que le Barça t'aime. Si ce stade était plein pendant les matches en ce moment, je suis sûr que tu ne pourrais pas partir. » Depuis, le président du Barça s'attelle à la tâche et serait en passe de formuler l'offre de prolongation tant attendue. Une offre qui tient évidemment compte de la situation économique avec laquelle doit composer le club catalan...

PARIS SG

Icardi demande un bon de sortie

Mauro Icardi effectue actuellement sa deuxième saison au PSG et il y a de fortes chances pour que ça soit sa dernière. L'ancien intériste n'apprécierait pas vraiment son statut de remplaçant au sein de l'équipe et chercherait une porte de sortie pour un nouveau challenge. De préférence en Italie, là où il a ses marques et où il a passé les meilleures années de sa carrière. Icardi avait réalisé six premiers mois très encourageants du côté du Parc. Mais, depuis il y a eu beaucoup de hauts et de bas. La direction avait levé l'option d'achat le concernant en payant les 50M€ demandés par l'Inter avec l'espoir qu'il soit à la hauteur de l'investissement. En vain. Cette saison, il n'a joué que 7 buts, toutes compétitions confondues. Son manque de temps de jeu explique en partie ce rendement insuffisant. Entre sa méforme, le manque de confiance des coaches et aussi ses blessures à répétition – il en a connues quatre depuis septembre dernier-, l'international albiceleste (8 sélections) n'a jamais vraiment pu atteindre son niveau optimal. En partant, il espère en finir avec cette mauvaise dynamique. Vendredi, dans la presse italienne, un échange avait été évoqué et qui est susceptible d'intéresser de nombreux camps. L'attaquant argentin des champions de France prendrait la direction de la Juventus, tandis que son compatriote Paulo Dybala arriverait, lui, dans la capitale française. Paris peut se laisser tenter, à moins qu'il ne préfère se débarrasser d'un gros salaire pour le réinvestir ensuite dans les prolongations de ses stars telles que Neymar et Kylian Mbappé.

MANCHESTER CITY Des négociations compliquées avec Sterling



Actuellement leader de Premier League et en bonne voie pour rejoindre les demi-finales de Ligue des Champions après sa victoire contre Dortmund (2-1), Manchester City prépare déjà son avenir. En effet, le club britannique, qui vient de prolonger Kevin De Bruyne jusqu'en 2025, souhaite rapidement boucler deux autres dossiers. Révélation de la saison avec les Skyblues, Phil Foden (20 ans) serait également en négociation avec son club qui souhaite à tout prix le faire prolonger. Alors que son contrat court jusqu'en 2024, Eurosport informe que le jeune international anglais serait en bonne voie pour prolonger avec City. A noter que Foden a déjà disputé 39 matches, pour 13 buts inscrits, toutes compétitions confondues. Le Daily Telegraph informe également que les Cityzens souhaiteraient prolonger Raheem Sterling. Cependant, les négociations seraient pour le moment gelées en raison de son manque de temps de jeu sous Pep Guardiola ces dernières semaines. Sous contrat jusqu'en juin 2022, Sterling pourrait donc quitter Manchester City si aucun accord n'est trouvé entre les deux parties, mais le club mancurien garderait espoir.

BAYERN MUNICH

Boateng convoité par le Barça et Tottenham

En quête d'un nouveau renfort pour sa défense centrale, le FC Barcelone est néanmoins dans une situation financière délicate. C'est pourquoi le club catalan souhaiterait faire venir des joueurs en fin de contrat, en priorité. Parmi eux, c'est sur un cadre du Bayern Munich que le Barça aurait jeté son dévolu. Selon les informations de Bild, Jérôme Boateng serait courtisé par les blaugrana alors que l'international allemand a indiqué qu'il ne continuerait pas sa carrière avec l'actuel Champion d'Europe en titre. Seul bémol, le média allemand indique que Tottenham serait également intéressé par Boateng. A noter que son frère, Kevin-Prince Boateng, qui évolue aujourd'hui dans les rangs de Monza (Italie), a déjà effectué un court passage au FC Barcelone, en 2019.

BORUSSIA DORTMUND

Le remplaçant de Haaland déniché

Très courtisé par les plus grands clubs européens, Erling Haaland ne devrait plus rester au Borussia Dortmund. Le meilleur buteur de la saison en Ligue des Champions (10 buts) pourrait partir dès cet été, mais Michael Zorc, le directeur sportif du club allemand, aurait d'ores et déjà trouvé son remplaçant. Selon les informations de Kicker, l'actuel 6e du Championnat d'Allemagne aurait ciblé Sasa Kalajdzic (23 ans) pour remplacer son attaquant norvégien. Le buteur de Stuttgart est une des révélations de la saison de Bundesliga, avec 13 buts inscrits et quatre passes décisives délivrées au cours des 26 matches qu'il a disputés. L'international autrichien est arrivé en Bundesliga à l'été 2019 depuis l'Admira Wacker pour seulement 1,75 million d'euros. Plusieurs clubs européens s'intéresseraient à lui dont l'AS Roma, le RB Leipzig, mais également West Ham. Kalajdzic aura donc du choix cet été.

O MARSEILLE

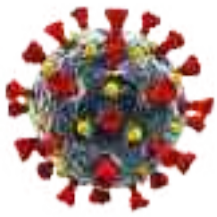
De nouvelles accusations contre Villas-Boas

Deux mois après son départ de l'Olympique de Marseille, André Villas-Boas fait encore parlé de lui. Après la sortie piquante de l'agent de Luis Henrique à son encontre, l'entraîneur portugais a été la cible des attaques de l'entourage de deux autres joueurs de l'OM. AVB est accusé d'être la cause principale des blessures à rallonge de Jordan Amavi et Valentin Rongier. Comme le relate La Provence, plusieurs membres proches de Jordan Amavi mettent directement en cause la gestion de la blessure du défenseur phocéen par son entraîneur. Ce dernier avait ainsi décidé de le titulariser en décembre dernier face au Stade Rennais, alors qu'Amavi s'était claqué quelques jours plus tôt. Ce fameux 16 décembre face aux Bretons, le défenseur n'avait pu jouer que vingt minutes, avant de sortir du terrain. Et ce n'est pas tout puisque les choses ne se sont pas mieux passées pour Valentin Rongier, lui aussi toujours sur le flanc avec des problèmes sans fin au niveau du talon. Le quotidien provençal précise d'ailleurs que « le milieu a joué sous infiltration durant deux mois » cet hiver, afin de passer outre sa gêne et sa douleur. Deux cas qui auraient donc été très mal gérés par André Villas-Boas. Le Lusitanien aura peut-être son mot à dire sur la question.

MANCHESTER UNITED

Oblak pour remplacer De Gea

Au bout de dix ans de bons et loyaux services, David De Gea est parti pour quitter Manchester United au terme de la saison en cours. Le gardien espagnol n'a plus les faveurs d'Ole Gunnar Solskjaer, le coach de l'équipe, et cela fait bien longtemps que les supporters de l'équipe lui ont tourné le dos. Les Red Devils n'ont pas attendu l'été pour lui trouver un successeur. Leur dévolu se serait porté sur Jan Oblak. Selon le site britannique 90min, le portier slovène émerge comme la priorité du board mancurien. Il fait partie des meilleurs à son poste au monde et serait, lui aussi, favorable à un transfert. A l'Atlético Madrid depuis sept ans, il se voit tenter une nouvelle expérience, dans un autre championnat. Reste à savoir ce qu'en pensent ses décideurs madrilènes. Il n'est pas certain qu'ils acceptent de laisser filer leur brillant numéro un.



PANDÉMIE DE COVID-19

127 nouveaux cas, 101 guérisons et 3 décès en 24 heures

DURANT LE MOIS DE RAMADHAN

Déstockage de plus de 10 000 t de pomme de terre

Une opération visant le déstockage de plus de 10 000 tonnes de pomme de terre, destinée à la consommation à l'échelle nationale, a été entamée, samedi à partir de Boumerdès, en vue de l'organisation du marché de ce produit de large consommation durant le mois de ramadhan, a-t-on appris d'un responsable auprès du ministère de l'Agriculture et du Développement rural. « Cette opération nationale est inscrite au titre de la mise en œuvre du programme du secteur, visant à réguler les produits de large consommation et à éviter la rareté, la spéculation et l'instabilité des prix de ce tubercule durant le ramadhan », a indiqué à l'APS, le directeur central chargé de la régulation de la production agricole et son développement, Mohamed Kherroubi, à l'issue d'une action de déstockage d'une partie de ce stock ciblé, au niveau de la ferme « Haouchine » de la commune d'Ouled Moussa (ouest de Boumerdès). Il a ajouté que cette opération, qui sera réalisée de façon progressive, suivant les besoins de l'offre et de la demande au niveau de l'ensemble des marchés de gros et de proximité du pays, est la « 3e du genre, depuis le 15 mars dernier à la fin de la semaine écoulée. Une période ayant enregistré le déstockage de pas moins de 20 000 tonnes de pomme de terre, sur un total de 50 000 tonnes stockées », a-t-il fait savoir. Toujours selon M. Kherroubi, le déstockage de cette pomme de terre, récoltée à la fin octobre dernier et stockée en janvier 2021 en prévision de la période creuse (entre mars et fin avril), se fait en coordination avec 34 opérateurs conventionnés avec l'Office national interprofessionnel des



légumes et des viandes (Onilev), à travers 14 wilayas du pays. Il a assuré, en outre, que le déstockage sera effectué « par étapes et de manière organisée, jusqu'à la fin du mois de jeûne, suivant la demande du marché et des prix en cours, en vue d'éviter toute rareté du produit, et de préserver le pouvoir d'achat du citoyen ». Parallèlement à cette opération de déstockage, le marché national sera approvisionné progressivement, selon M. Kherroubi, « en pomme de terre précoce, dont la récolte a démarré en

février passé au niveau des wilayas de Mostaganem, Skikda et Boumerdès, outre la pomme de terre d'arrière saison, récoltée dans le Sud », a-t-il indiqué. Le responsable a, également, signalé, au titre des efforts de garantie de la disponibilité de la pomme de terre, pour la saison agricole 2021/2022, « la culture d'une surface de pas moins de 130 000 ha de pomme de terre, à l'échelle nationale, dont il est attendu une récolte globale de pas moins de 50 millions de quintaux », selon les prévisions du secteur.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE :

Le MCA imite le CRB et passe aux quarts de finale

Le MC Alger imite le CR Belouizdad et se qualifie à son tour aux quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique. Les Mouloudéens avaient besoin d'un nul pour poursuivre leur aventure africaine et ils l'ont arraché, hier à Tunis, face à l'ES Tunis, déjà qualifié. L'Espérance a

ouvert le score à la 31' par Ben Khalifa et le Mouloudia a remis les pendules à l'heure à la 68' grâce à son buteur dans cette épreuve, Belkheïr. Le MCA termine à la seconde place du Groupe D, avec un point d'avance sur le Zamalek d'Egypte, large vainqueur (4-1) de Teungueth FC

du Sénégal. Reste à savoir, à présent, si Abdelkader Amrani va rester à la barre technique du Doyen. S'il part, ce sera par la grande porte, avec cette qualification pour les quarts de finale de la C1 africaine.

L. B.

FAF

La candidature de Amara validée

La commission électorale de la FAF a validé la candidature de Charaf Eddine Amara et validé aussi les dossiers des membres de son équipe, a-t-on-annoncé hier après-midi, dans un communiqué publié sur le site internet de la FAF. Dans le même communiqué, l'on a révélé qu'un autre candidat a postulé pour la présidence de la FAF, en l'occurrence M. Mansour Beldjoudi, et son dossier a été « rejeté, car ne faisant pas partie de l'Assemblée générale ». « Par ailleurs, les membres de la Commission des candidatures ont demandé au Secrétaire général de la FAF de décaler l'horaire de la tenue de l'Assemblée générale électorale (AGE) à cause du ramadhan. Ce dernier n'a trouvé aucun inconvénient à accéder à cette demande », a-t-on ajouté.

L. B.

DES MÉDUSES TOXIQUES OBSERVÉES AU NIVEAU DE LA CÔTE ORANAISE

Gare à la galère portugaise !

La présence de spécimens de méduse fortement toxique dénommée « la galère portugaise » a été récemment constatée au niveau de la côte oranaise, a-t-on appris auprès de la Direction de l'environnement de la wilaya d'Oran. La galère portugaise est un type de méduse fortement toxique. Le venin de cette espèce est dangereux pour l'être humain, provoquant de graves brûlures pouvant être mortelles. Même mortes, échouées et à moitié sèches, les galères portugaises sont toxiques, plusieurs jours, voire plusieurs semaines après leur échouage, a-t-on expliqué. Le nombre de spécimens observés étant minime, ne dépassant pas cinq, la Directrice de l'environnement, Samira Dahou, a estimé qu'il y a de fortes

chances, qu'il s'agisse d'espèces emportées par les courants, surtout que la mer est fortement agitée en cette période. « La thèse de la prolifération de l'espèce dans la Méditerranée est peu probable. L'espèce étant océanique », a-t-elle expliqué, notant que l'intérêt de communiquer sur la présence de ces spécimens est de mettre en garde les citoyens qui commencent à se rendre aux plages depuis quelques temps. L'association écologique marine « Barbarous » qui a signalé la présence de ces spécimens au niveau de la plage des Andalouses, continue à mener ses investigations sur l'éventuel échouage d'autres. « Il est préférable de ne pas manipuler les méduses qui échouent sur les plages », a-t-on conseillé

Au fil du jour

Pour moi et pour la lucidité

Par Rachid Ezziane

J'ai décidé, quoi qu'il arrive, d'aller voir ailleurs si je n'y suis pas. Ici, là où je suis, y a pas photo, pas une ombre de moi n'y est. Pas même un bout d'âme ou un débris d'esprit. Dans ma tête, je ne suis qu'un texte... à écrire. Riez si vous voulez, mais c'est la vérité. Si je mens, j'irai en enfer, il n'y a pas un seul jour que je n'ai pas pensé à la chose. Ma lucidité a vraiment pris un coup de massue. Et je n'arrive plus à discerner le jour de la nuit. Ou la nuit du jour. Ou le sensé de l'insensé. Ou même pas les mots des maux. Encore moins qui tourne dans ce monde les planètes ou les têtes. Et je ne comprends pas pourquoi la terre continue de tourner ? Elle doit s'arrêter un moment pour donner un coup de pied dans la fourmière. Mais je ne crois pas que la terre s'arrêtera de tourner pour quelqu'un qui construit un aéroplane en argile ou un véhicule qui marche à l'eau juste en lui gonflant les pneus. Mais, qui sait, peut-être que c'est de la création futuriste. Comme au temps de Galilée lorsqu'il dit que la terre tourne autour d'elle-même et que personne ne voulait le croire en ce temps-là. Peut-être dans quelques années, nous verrons des avions en terre cuite et des voitures sans pneus sillonner le ciel des routes en plastique.

Mais je sais que vous avez tous compris qu'il ne s'agit là que d'un programme de télé pour le ramadhan. Sûrement que nous allons revoir tout ça en caméra cachée durant les soirées du ramadhan. Malheureusement, même en tant que programme de divertissement, ça ne colle pas. Car ça fait plutôt pleurer que rire. Et même que ça donne envie de fuir. Mais où ?...

Dans l'écriture, me susurre mon arrière âme, tu trouveras ton havre de paix. Ecrire fait vivre longtemps, croit Kamel Daoud. Je ne sais pas ce qu'il pense du « Boeing » en pisé et argile. Mais j'imagine sa réaction pour l'habillage de la statue d'Aïn-el-Fouara.

Que le soleil se lève à l'Ouest et qu'on en finisse une fois pour toutes. Comme ça on aura l'au-delà, chacun pour soi et Allah pour tous...

Je suis triste. Non. Je suis en colère. Non. J'écris. Pour moi et pour la lucidité. Car il n'y a pas de plus mortelle maladie que... je cherche le mot. Le contraire de la lucidité. Celui qui n'est pas lucide peut donc être : aveugle, ou quelqu'un qui délire, ou égaré, ou enivré, ou illusionné, ou imbécile, ou inconscient, ou ivre, ou illuminé, ou mythomane, ou abruti, ou imbu de son narcissisme, etc.

Mais la question lucide à poser est : comment on en est arrivé là ?

Quand, où et comment les Algériens sont-ils devenus si extravagants ? Si inhabituels et étranges que ça ?... Je sais que vous savez pourquoi ? Il y a eu des antécédents.

De mauvais antécédents. De très mauvais antécédents. Suivez mon regard...

Mais...comme je vous l'ai déjà dit : il y a un mais qui ne dit pas son nom. Ou qui le dit entre les lignes. A bon « liseur » salut !